

2017-2018 Rapport Annuel



Table des matières

| | |
|---|----|
| Rapport du Président _____ | 2 |
| Rapport du Directeur général _____ | 3 |
| Rapport de la Registraire _____ | 6 |
| Rapport de la Consultante en travail social _____ | 7 |
| États financiers _____ | 9 |
| Rapport de la Directrice à l'ACTS _____ | 17 |
| Rapport du Comité d'examen _____ | 18 |
| Rapport du Comité des plaintes _____ | 19 |
| Rapport du Comité de discipline _____ | 19 |
| Rapport du Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles _____ | 20 |
| Rapport de Comité d'éducation _____ | 20 |
| Rapport du Comité d'action sociale _____ | 21 |
| Rapport du Comité sur la modification de la loi Régissant l'ATSNB _____ | 21 |
| Rapport du Comité des règlements administratifs _____ | 22 |
| Rapport du chapitre de Fredericton _____ | 23 |
| Rapport du chapitre de Restigouche _____ | 24 |
| Rapport du chapitre du comte de Charlotte _____ | 24 |
| Rapport du chapitre de Woodstock- Perth-Andover _____ | 24 |
| Rapport du chapitre de Saint John _____ | 25 |
| Rapport du chapitre de Moncton _____ | 25 |
| Rapport du chapitre de la Péninsule Acadienne _____ | 26 |
| Rapport du chapitre de Miramichi _____ | 26 |
| Tables et graphiques _____ | 27 |



Rapport du Président

"Notre association à connue, au cours de cette période toute une transformation. D'abord nous avons terminé notre plan stratégique qui guidera nos efforts au cours des prochaines cinq années."

2

Rapport du Directeur général

"J'encourage tous les membres à prendre le temps de consulter notre site Web ou la page Facebook et de lire le plan stratégique. Je pense que les quatre piliers stratégiques représentent une période de modifications passionnantes pour notre association."

3

Rapport de la Registraire

"Les bénévoles de l'ATSNB ont accompli un travail extraordinaire, et les membres de l'association devraient être fiers du dévouement dont ils font preuve à l'égard de l'ATSNB et de notre profession."

6

Rapport de la Consultante en travail social

"L'un de nos objectifs principaux est d'informer nos membres du travail que réalise votre association professionnelle."

7

Rapport de la Directrice à l'ACTS

"Dans ma première année en tant que représentante de l'ACTS, je suis fière d'avoir vu que beaucoup d'efforts ont été déployés afin de respecter les quatre piliers de la fédération."

17

Personnel

| | |
|--------------------------------|-----------------------|
| Directeur général: | Miguel LeBlanc, T.S.I |
| Registraire: | Martine Paquet, T.S.I |
| Consultante en travail social: | Rachel Mills, T.S.I |
| Assistante administrative: | Jennifer Gaudette |

Conseil d'administration 2017-2018

Exécutif

| | |
|------------------|-------------------------|
| Présidente: | Claude Savoie, T.S.I |
| Vice-Présidente: | Théo Saulnier, T.S.I |
| Secrétaire: | Noella MacMillan, T.S.I |
| Trésorière: | Michelle Nowlan, T.S.I |

Directeurs (trices) des chapitres

| | |
|-----------------------------|----------------------------|
| Fredericton: | Susan Gavin, T.S.I |
| Saint John: | Debby Stanton, T.S.I |
| Woodstock: | Andrea Reid, T.S.I |
| Sussex: | Joshua Redfurn, T.S.I |
| Moncton: | Gaby Lyness, T.S.I |
| Miramichi : | Karla Parks-Lissok, T.S.I |
| Restigouche : | Carole Gallant, RSW |
| Edmundston / Grand- Sault : | VACANT |
| Chaleur : | Luc Poitras, T.S.I |
| Péninsule acadienne: | Geneviève Bourgeois, T.S.I |
| Comté de charlotte : | Sheryl Noble, T.S.I |

Autres représentant(e)s

| | |
|--------------------------------------|-------------------------|
| Directrice ACTS: | Vicky Coy, T.S.I |
| Représentante des Premières nations: | Shasta Hitchcock, T.S.I |
| Membre public: | Karen Erb |

Président(e)s des comités

| | |
|---|---------------------------------|
| Comité d'examen: | Laura Hiscock, T.S.I |
| Comité des plaintes: | Michelle Nowlan, T.S.I |
| Comité de discipline: | Rina Arseneault, T.S.I |
| Comité d'éducation: | Anouk McGraw, T.S.I |
| Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles : | À être déterminé |
| Comité d'action sociale: | Gaby Lyness, T.S.I |
| Comité des règlements administratifs: | Anne Caverhill, T.S.I |
| Comité de la Réouverture de la loi: | Géraldine Poirier Baiani, T.S.I |

Rapport du Président

“Notre association à connue, au cours de cette période toute une transformation. D’abord nous avons terminé notre plan stratégique qui guidera nos efforts au cours des prochaines cinq années.”

C’est avec un énorme plaisir que je vous rédige mon rapport annuel. Notre association à connue, au cours de cette période toute une transformation. D’abord nous avons terminé notre plan stratégique qui guidera nos efforts au cours des prochaines cinq années. Notre Directeur général et le personnel ont complété le plan opérationnel.

Vous aurez constaté le nombre d’activité visant la promotion de la profession sur la page Facebook. Que ce soit par les profils des travailleurs sociaux et travailleuses sociales, des photos des événements auxquels l’association à fait partie, des témoignages de d’autres professionnels qui ont souligné l’apport important du rôle des travailleurs sociaux dans la province lors de la semaine du travailleurs sociales.

Le sondage qui fut effectué auprès de nos membres nous a donné un message très clair. Vous avez indiqué que notre association se doit être plus présente et plus visible, à l’écoute des ses membres. Nous avons donc procédé à l’embauche d’une agente de communication qui, j’en suis sur, va grandement améliorer nos efforts dans ce sens.

Le comité de notre nouvelle législation à été fort occupé et je ne peux passer sous silence l’excellent travail fait par Géraldine Poirier-Baiani et Miguel LeBlanc. De nombreuses heures ont été consacrées à des rencontres avec les différents ministères et associations afin de recueillir leurs supports. Nous avons souhaité voir notre projet de loi présenté ce printemps, mais ce sera



*Claude Savoie, TSI
Président*

maintenant à l’automne. Il va sans dire que le travail ne fait que commencer, car suite à son adoption, il nous reste à fait la révision complète de nos statuts et règlements administratifs. Nous sommes choyés qu’Anne Caverhill ait accepté de présider ce comité.

Votre association à rejoint les rangs du Conseil canadien de réglementation du travail social. Nous avons abandonné notre adhésion car nous avons de sérieux doute sur les objectifs. Suite aux changements et des clarifications, votre conseil a pris la décision de participer et de contribuer à l’avancement de la réglementation au niveau au niveau national.

Nous sommes aussi un membre très actif auprès de « L’Association of Social Work Board », association qui regroupe toutes les associations canadiennes et américaines, ayant son siège social à Culpeper en Virginie orientale. Plusieurs de nos membres ont participé sur différent comités, soit Barb Wihtenect et Merri-Lee Hanson et Karine Levesques.

Chaque année apporte un renouvellement au sein de votre conseil d’administration. Nous avons dû dire au revoir à Sarah Anderson, Wendi Nixon, Edouard Dorion, Gaby Lyness, Sharon McKillop, Lorise Simon, Karine Levesque et Claudette Landry. Je tiens à les remercier pour leurs dévouements auprès de notre association. Nous avons eu le plaisir de d’accueillir Susan Gavin, Karla Parks-Lissok, Erica Vienneau, Shasta Hitchcock, Vicky Coy et Karen Erb.

Enfin, il nous faut reconnaître notre Directeur général, Miguel LeBlanc pour l’excellent travail envers notre association. Le travail fait par notre Registraire, Martine Paquet, Rachel Mills, notre consultante et notre agente administrative, Jennifer Gaudette à été sans contre dit d’une haute qualité. C’est personnes se dévouent, chaque jour avec passion auprès de nos membres et de notre association. Je teins à les remercier très sincèrement. En lisant leurs rapports vous allez constater l’ampleur du travail accompli. Encore une fois bravo et merci!

*Claude G. Savoie, TSI
Président*

Rapport du Directeur général

"J'encourage tous les membres à prendre le temps de consulter notre site Web ou la page Facebook et de lire le plan stratégique. Je pense que les quatre piliers stratégiques représentent une période de modifications passionnantes pour notre association."

Dotation

Je tiens à remercier sincèrement les membres de notre équipe : Jennifer Gaudette, adjointe administrative ; Martine Paquet, registraire ; Rachel Mills, consultante en travail social. Je remercie aussi Gavin Reid, notre étudiant d'été qui a rendu visite à plusieurs membres de notre association dans le cadre de notre nouvelle initiative de promotion qui vise à souligner le travail exceptionnel que réalisent tous nos membres.

Je profite de l'occasion pour remercier et féliciter Vanessa Doiron, qui est partie pour réaliser son rêve de travailler à titre de répartitrice du service 911 au sein de la GRC.

Cette année, nous avons eu l'honneur d'accueillir des stagiaires en travail social de St. Thomas University qui ont fait des stages dans notre bureau. Trois étudiants en travail social, David Freeze, Toni Eichhorn et Melanie Eva, de St. Thomas University, ont fait leur stage en action sociale au sein de l'association, de septembre à décembre. Notre équipe continue d'inviter des étudiants et étudiantes de St. Thomas University à faire leur stage au sein de l'association.

Conseil d'administration

Au cours de l'exercice financier, un poste était vacant au sein du chapitre d'Edmundston-Grand-Sault, mais le chapitre est en voie de remplir le poste. Le fait d'avoir un Conseil qui compte une personne qui représente chaque région du Nouveau-Brunswick, une représentante des Premières nations ainsi qu'une personne nommée par le ministre de la Santé pour représenter le public permet d'offrir à l'ATSNB

une vaste gamme de connaissances et d'expérience qui permettent à l'association de remplir notre mandat double visant la protection du public et la promotion de la profession. Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises au cours de l'exercice financier.

Nos réunions du conseil de l'ATSNB nous donnent l'occasion de discuter de diverses initiatives prises par les chapitres de l'association, ainsi que des préoccupations, des projets spéciaux, de la gouvernance de l'association et d'autres sujets importants. Je remercie les membres du Bureau de direction et du Conseil d'administration pour le leadership et l'engagement dont ils continuent de faire preuve dans nos efforts visant à remplir notre mandat double en vertu de la loi.

Comités

Comme vous pouvez le constater en lisant les rapports présentés par les comités, tous les comités s'efforcent de fournir des ressources et des renseignements aux membres et d'assurer des services de qualité supérieure. Je suis vraiment reconnaissant du travail ardu qu'accomplissent les membres bénévoles des comités ainsi que du dévouement dont ils font preuve en collaborant afin de faire progresser notre profession et l'ATSNB.

Chapitres

Je remercie tous les membres qui participent aux travaux des chapitres pour les efforts qu'ils continuent de déployer afin d'offrir aux membres de leur région des activités sociales et éducatives. Ces efforts permettent de créer un milieu accueillant où les



Miguel LeBlanc, BTS, MTS, TSI
Directeur Général

membres peuvent se réunir afin de progresser en tant que professionnels et de collègues. Je veux souligner aussi que le personnel de l'ATSNB est toujours prêt à venir visiter les chapitres. Alors, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau pour prendre des dispositions à cet égard.

Plan stratégique de l'ATSNB pour 2017-2022

Voici les quatre piliers stratégiques du plan stratégique de l'ATSNB pour 2017-2022 :

- mobilisation des membres ;
- promotion de la profession ;
- protection du public ;
- gouvernance et ressources.

J'encourage tous les membres à prendre le temps de consulter notre site Web ou la page Facebook et de lire le plan stratégique. Je pense que

les quatre piliers stratégiques représentent une période de modifications passionnantes pour notre association. Les pages suivantes regroupent les activités ou initiatives principales de l'exercice, selon les quatre piliers stratégiques du plan stratégique de l'ATSNB, lesquels reflètent la vision de notre association, qui est celle d'un organisme qui tient compte des valeurs du travail social, qui donne l'impulsion en matière de déontologie et qui jouit de la confiance du public.

Pilier 1 : Mobilisation des membres

- Le cabinet Matheson and Associates a achevé le plan de communications et la vérification des communications. La vérification et le plan jetteront les bases pour l'amélioration des communications de l'association, tout en renforçant la participation des membres et la promotion de la profession.
- Dans le cadre de la création d'une nouvelle image pour l'association et de la mobilisation des membres, les membres se sont exprimés en faveur de notre nouveau logo, qui sera lancé officiellement pendant l'assemblée générale annuelle.
- L'ATSNB a tenu une journée portes ouvertes pour célébrer les rénovations du bureau, y compris l'élargissement de la salle de conférence. Je vous invite à consulter notre page Facebook et à visionner notre vidéo au sujet du nouveau bureau.
- Le directeur général a visité le chapitre de Sussex et a présenté une plaque de reconnaissance à un membre sortant du Conseil de l'ATSNB.
- L'ATSNB a décerné le prix Debbie Nason à Mme Gisèle Maillet.
- La mise en oeuvre du financement du perfectionnement professionnel par BMS a réussi, et trois initiatives de perfectionnement professionnel permettront d'offrir des séances à plus de 60 travailleurs sociaux de la région.
- L'ATSNB a organisé un vins et fromages tenu à St. Thomas University pour souligner la récente remise de diplômes de l'école de travail social à nos futurs membres et collègues.
- L'association a formé en partenariat avec l'ACTS qui permettra à l'ATSNB de se servir des technologies de l'ACTS afin d'offrir des webinaires de perfectionnement professionnel.

Pilier 2 : Promotion de la profession

- L'ATSNB a collaboré avec l'école du travail social de St. Thomas University afin d'organiser et de soutenir une activité des anciens visant à célébrer le 35^e anniversaire de sa création. L'activité a eu lieu le 14 octobre 2017.

- Des réunions importantes ont été tenues au cours de l'année avec le gouvernement ou des partenaires. Les réunions nous donnent l'occasion de faire la promotion du rôle que jouent les travailleurs sociaux dans la prestation de services. Voici un aperçu de certaines des réunions :

- Une réunion sur le système de prestation des services de santé intégrés, organisée par le ministère de la Santé, a porté sur le transfert du programme extramural à Medavie, qui a été annoncé le 1^{er} septembre 2017 et qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018.
- L'assemblée annuelle de l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux et du Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social a été tenue à Banff, en Alberta.
- Le ministère du Développement social a tenu une réunion sur l'amélioration de l'évaluation des soins de longue durée. Il y avait des nouvelles positives pour la profession du travail social, car il a été annoncé que d'autres postes de travailleurs sociaux éventuels seraient peut-être créés en soins de longue durée.
- L'association a comparu devant un comité de l'Assemblée législative pour parler de la légalisation du cannabis. Le rapport définitif du comité a été publié le 1^{er} septembre 2017. L'ATSNB est cité dans le rapport.
- Une séance de consultation sur la stratégie nationale sur les personnes âgées a été tenue par Matt DeCoursey, député fédéral de Fredericton, et Marc Serré, député fédéral qui mène l'initiative.
- Le collectif pour le vieillissement en santé et soins a tenu un sommet, et l'ATSNB a fourni de matériel de promotion pour les participants et a aidé à préparer le programme pour l'activité, en collaboration avec l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick.
- Nous avons assisté à une réunion tenue au bureau central du ministère du Développement social afin de discuter des changements apportés au programme de soins de longue durée et d'obtenir un mise à jour sur la nouvelle mesure législative visant les personnes âgées.
- La marche du châte rouge a été tenue pour se souvenir des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées.
- Nous nous sommes réunis avec la Direction de l'égalité des femmes au sujet de son initiative visant les victimes de violence familiale dans le cadre de la table ronde sur la prévention du crime du Nouveau-Brunswick.
- Une consultation au sujet de la stratégie sur le vieillissement a été menée auprès des parties

Rapport du Directeur général (suite) ...

- Prenantes de la province par le ministère du Développement social et le Conseil sur le vieillissement.
- Une consultation a été menée par le ministère de la Santé sur la santé mentale judiciaire.
- Le ministre de la Santé et la médecin-hygiéniste en chef ont organisé le symposium sur les opioïdes.
- Nous avons participé au huis clos pour les médias sur le budget du gouvernement pour 2018-2019.
- Plusieurs lettres à la rédaction ont été publiées au cours de l'année. L'ATSNB a aussi donné des entrevues aux médias. Une entrevue que je veux mentionner est celle qui a eu lieu pendant la Semaine du travail social et qui a présenté une image positive du rôle de la profession du travail social et de nos efforts visant à venir en aide aux personnes les plus vulnérables du Nouveau-Brunswick. Nous avons l'intention de faire publier d'autres histoires semblables au cours de l'exercice qui commence.
- L'ATSNB a présenté quelques articles de principes dans des domaines de politiques qui touchent notre clientèle. Le rapport de la consultante en travail social comporte une liste des documents.

Pilier 3 : Protection du public

- Nous nous sommes réunis à plusieurs reprises avec le ministère de la Santé afin d'améliorer les modalités de l'inscription en ligne.
- L'ATSNB continue de participer aux réunions du réseau des organismes de réglementation du secteur de la santé au Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un réseau informel qui regroupe les professions réglementées du secteur de la santé du Nouveau-Brunswick ; le directeur général préside les réunions.
- Nous nous sommes réunis avec l'ASWB au sujet de son examen, afin de tenir une discussion sur les modalités et les besoins particuliers du Nouveau-Brunswick.
- Nous avons participé à l'assemblée annuelle de l'ASWB tenue à Atlanta.
- L'ATSNB, de concert avec le conseiller juridique de l'association, a organisé une séance de formation pour les membres du Comité de discipline.
- Nous avons donné un exposé sur le Code de déontologie aux étudiants en travail social de St. Thomas University, de l'Université de Moncton et du programme mi'kmaq-malécite de premier cycle en travail social.
- Une nouvelle procédure à suivre et de nouveaux tableaux à l'égard des questions de déontologie sont maintenant accessibles aux membres sur notre site Web.

Pilier 4 : Gouvernance et ressources

- Le plan opérationnel de l'ATSNB pour l'année 2018-

2019 a été présenté au Conseil d'administration et a été approuvé par ce dernier. Le plan opérationnel comprend des priorités du personnel afin d'atteindre les objectifs énoncés dans le plan stratégique quinquennal de l'ATSNB.

- Le projet de loi portant sur l'ATSNB a été approuvé par les membres de l'association pendant la dernière assemblée générale annuelle. Le projet de loi a été présenté au ministère de la Santé et au greffier de l'Assemblée législative. En raison des élections provinciales, le projet de loi n'a pas été déposé en mars ; il devrait être déposé à l'Assemblée législative pendant la session en automne.
- Les deux premières phases de la transition de l'ATSNB vers Office 365 sont maintenant achevées. Pendant la première phase, Office 365 a été pleinement intégré au bureau interne. Pendant la deuxième phase, le système a été pleinement intégré afin de permettre aux membres des comités et du Conseil d'administration d'avoir accès à SharePoint. Pendant la troisième et dernière phase, l'infrastructure sera installée qui permettra aux chapitres d'avoir accès. Cette dernière phase sera achevée au cours du prochain exercice et permettra de tenir des vidéoconférences avec les membres, d'offrir un système de courriels réservé aux chapitres et de donner à chaque chapitre accès à SharePoint. Ainsi, nous pouvons optimiser la technologie afin de faire participer nos membres.
- Le Comité des règlements administratifs a entamé son travail afin d'appliquer la loi modifiée. Dans le cadre du processus important, une tournée des chapitres sera organisée afin d'obtenir l'apport des membres quant à la meilleure façon d'améliorer les règlements administratifs proposés avant l'automne. Je vous invite tous à lire le rapport du Comité des règlements administratifs pour obtenir de plus amples détails.
- Le Conseil d'administration a approuvé l'ajout d'un nouveau poste de deux ans pour une agente de communications qui nous aidera à atteindre les objectifs du plan stratégique. La nouvelle agente de communication devrait entrer en fonction pendant l'exercice financier qui commence.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les membres qui jouent un rôle actif au sein de l'association. Sans votre apport, l'ATSNB ne serait pas aussi forte qu'elle ne l'est. Je veux aussi vous inviter tous à participer aux activités de votre chapitre local afin de faire la promotion de notre magnifique profession et de soutenir vos collègues en faisant du réseautage dans votre collectivité.

Rapport respectueusement présenté par
Miguel LeBlanc, BTS, MTS, TSI

Rapport de la Registraire

“Les bénévoles de l'ATSNB ont accompli un travail extraordinaire, et les membres de l'association devraient être fiers du dévouement dont ils font preuve à l'égard de l'ATSNB et de notre profession.”

Quelle année incroyable!

J'aimerais commencer en prenant le temps de reconnaître mes collègues au bureau de l'ATSNB pour leur appui continu. En tant que registraire, j'ai le plaisir de collaborer étroitement avec les membres de divers comités de l'ATSNB, tels que le Comité d'examen, le Comité des plaintes, le Comité de discipline et le Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles. Les bénévoles de l'ATSNB ont accompli un travail extraordinaire, et les membres de l'association devraient être fiers du dévouement dont ils font preuve à l'égard de l'ATSNB et de notre profession. Veuillez consulter les rapports des comités pour obtenir de plus amples renseignements.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des activités et des événements qui ont eu lieu au cours de l'année 2017-2018. Vous constaterez que, encore une fois, le personnel de l'Association a été très occupé au cours de l'année écoulée.

Campagne du ruban blanc à Fredericton

Je continue de représenter l'ATSNB au sein du comité de la campagne du ruban blanc de Fredericton. Pour ceux et celles d'entre vous qui ne le savent pas, la campagne du ruban blanc est le plus important mouvement mondial des hommes et des garçons qui s'efforcent de mettre fin à la violence faite aux femmes et de faire la promotion de l'équité entre les hommes et les femmes ainsi que des relations saines et d'une nouvelle vision de la masculinité. La vision de la campagne du ruban blanc est celle d'une masculinité qui incarne l'humanité à son meilleur. Nous



*Martine Paquet, TSI
Registraire*

croions que les hommes sont partie prenante de la solution et d'un avenir sécuritaire et équitable pour tous et pour toutes. Le comité a organisé plusieurs activités au cours de l'année. Pour plus d'information, veuillez nous suivre sur Facebook : www.facebook.com/WRCFredericton.

Écoles de travail social

Nous continuons à faire la promotion de l'Association en donnant aux étudiants en travail social de St. Thomas University et de l'Université de Moncton des exposés sur le processus de demande d'adhésion et les avantages de l'adhésion. L'ATSNB a été invité en outre à une célébration du 50e anniversaire de l'école de travail social à l'Université de Moncton, qui nous a permis de retracer l'histoire de l'école et de souligner la contribution importante que les étudiants et étudiantes en travail social ont apportée à la justice sociale. J'ai eu le plaisir de rencontrer certains des premiers diplômés du programme de baccalauréat en travail

social de l'université. Il s'agissait aussi d'une occasion de célébrer la Semaine du travail social!

La célébration remarquable nous a inspirés pour célébrer le 30e anniversaire de l'Association en tant qu'organisme de réglementation de la profession du travail social dans la province. D'autres détails sur l'activité vous seront envoyés sous peu!

Exposés sur la déontologie

En tant que registraire, je continue d'offrir des services de consultation sur la déontologie aux membres qui consultent l'ATSNB.

Au cours de l'année 2017-2018, j'ai eu le privilège de donner aux étudiants et étudiantes en travail social plusieurs exposés sur le Code de déontologie professionnelle de l'ATSNB: à STU, le 26 octobre 2017; au programme mi'kmaq-malécite, le 9 novembre 2017; au campus d'Edmundston, le 14 novembre 2017 et le 4 avril 2018. Si votre chapitre aimerait avoir un exposé sur le Code de déontologie professionnelle et les procédures disciplinaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi par courriel ou par téléphone au 506-444-9196.

Membres

Le 31 mars 2018, l'association comptait 2 001 membres, soit une augmentation de 53 par rapport à l'année dernière. De ce nombre, 1 811 étaient des membres ordinaires (une augmentation de 67 par rapport à l'année dernière), 75 étaient des membres sans emploi (une augmentation de 4 par rapport à l'année dernière), 42 étaient des membres à la retraite (une diminution de 3 par rapport à l'année dernière), 20 étaient des membres hors province (une augmentation de 1 par rapport

Rapport de la Registraire (suite). . .

à l'année dernière), 48 étaient des membres étudiants (une augmentation de 15 par rapport à l'année dernière) et 5 étaient des membres honoraires (le nombre demeure inchangé depuis l'année dernière).

Plaintes, discipline et rapports

L'ATSNB a reçu douze nouvelles plaintes en 2017-2018. Six nouvelles affaires ont été renvoyées au Comité de discipline. Veuillez consulter les rapports du Comité des plaintes et du Comité de discipline pour obtenir de plus amples renseignements et détails.

Pendant la période allant du mois d'avril 2017 au 31 mars 2018, aucun rapport n'a été reçu de la part d'un professionnel de la santé qui avait raison de croire qu'un autre professionnel de la santé qui fait partie

de l'ATSNB aurait commis un acte de violence sexuelle envers un client.

Aucun rapport n'a été reçu en vertu du paragraphe 31.7(1) de la *Loi constituant l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick de 1988*, selon lequel : *Toute personne qui licencie ou qui suspend un membre ou qui assujettit l'exercice de la profession par le membre à des restrictions pour raison de faute professionnelle ou d'incompétence, doit déposer auprès du registraire dans les trente jours qui suivent le licenciement, la suspension ou l'assujettissement un rapport écrit en fournissant les motifs.*

Réadmission

Une personne qui veut redevenir membre de l'ATSNB un an ou plus après avoir laissé tomber son adhésion doit soumettre une demande de

réadmission. Les demandes sont étudiées par le Conseil d'administration. Au cours de l'année 2017-2018, le Conseil d'administration a approuvé 10 demandes, soit 1 de moins que l'année précédente.

Renouvellement de l'adhésion à l'ATSNB

Le renouvellement en ligne a encore connu du succès cette année. Nous continuons à améliorer le système afin de fournir un service adéquat de qualité aux membres de notre association.

Comme vous pouvez le constater, l'année a été très occupée, et je me réjouis à la perspective de l'année à venir!

Rapport respectueusement soumis par,
Martine Paquet, TSI
Registraire

Rapport de la Consultante en travail social

"L'un de nos objectifs principaux est d'informer nos membres du travail que réalise votre association professionnelle."



Rachel Mills, RSW
Consultante en travail social

J'ai passé une première année très chargée à titre de consultante en travail social. L'ATSNB a entrepris de nombreuses initiatives novatrices

et passionnantes afin d'améliorer les communications et la participation des membres, de faire la promotion de la profession et de jouer un plus grand rôle dans l'élaboration de politiques sociales et la justice sociale. Vous trouverez ci-dessous un aperçu de quelques-uns des projets auxquels j'ai travaillé au cours de l'année écoulée :

Communications et participation des membres

Le nouveau site Web de l'ATSNB représente un grand projet passionnant que je suis fière de mener. L'Association a décidé que le site Web était démodé et difficile à naviguer pour les membres et le grand public et qu'il fallait le rendre plus convivial et plus accessible. L'Association crée une nouvelle image pour l'ATSNB en même temps qu'elle refait le site Web, afin de mieux refléter le dynamisme de

la profession du travail social. Après huit mois de collaboration intensive avec Revolution, une compagnie de Saint John qui se spécialise dans la conception Web, nous sommes ravis d'annoncer que nous lancerons le nouveau site Web et la nouvelle image pendant l'AGA de cette année.

Je participe activement aussi à la préparation et à la publication du bulletin trimestriel de l'ATSNB, à titre de rédactrice. En réponse aux observations des membres de l'ATSNB, nous déployons des efforts afin de faire en sorte que le contenu de nos bulletins soit plus intéressant et instructif.

L'un de nos objectifs principaux est d'informer nos membres du travail que réalise votre association professionnelle. En plus du nouveau site Web de l'ATSNB et du bulletin à jour,

L'Association s'efforce aussi de maintenir deux pages Facebook en y affichant chaque jour des renseignements sur le perfectionnement professionnel, les ressources, les nouvelles et les histoires qui intéressent les membres. La page anglaise de Facebook compte en mai 2018 541 amis et la page française en compte 411.

Compte tenu du fait que les étudiants et étudiantes représentent l'avenir de la profession du travail social au Nouveau-Brunswick, le bureau de l'ATSNB a eu le plaisir cette année d'avoir offert une stage en action sociale aux étudiants de St. Thomas University. J'ai surveillé la groupe de stagiaires, qui ont achevé un projet de recherche portant sur les effets de l'intervention des travailleurs sociaux dans la vie des personnes âgées.

J'ai aussi eu l'occasion formidable de visiter St. Thomas University afin de donner un exposé aux étudiants et étudiantes qui venaient de commencer leurs études en travail social au sujet du rôle de l'ATSNB et de leur consulter sur les façons dont ils aimeraient participer à leur association professionnelle. La registraire, Martine Paquet, et moi attendons avec plaisir de donner un exposé semblable à l'Université de Moncton au cours de l'année qui commence.

Promotion de la profession

Au cours de l'année écoulée, l'ATSNB a mis beaucoup l'accent sur la diversité de la profession du travail social. La série des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux mis en vedette par l'ATSNB est toujours un élément très populaire sur nos pages Facebook et dans nos bulletins. Grâce au soutien assuré par un étudiant d'été, nous avons pu ramasser une variété de belles photos de nos membres à publier dans des documents promotionnels, ce qui permet de donner un visage humain au travail important que réalisent les travailleuses et travailleurs sociaux.

Enfin, nous avons consacré beaucoup de temps à la création d'une campagne promotionnelle robuste pour la Semaine du travail social 2018. Nous avons notamment préparé une vidéo promotionnelle visant les personnes qui envisagent de poursuivre une carrière en travail social et une lettre à la rédaction, qui a donné suite à un article de suivi sur la diversité de la profession. La création d'une série de vignettes sur les médias sociaux sur des partenaires communautaires qui parlaient de l'importance pour eux de la contribution apportée par les travailleuses et travailleurs sociaux était peut-être mon projet préféré.

Politique sociale

Lorsque l'Association a mené un sondage auprès des membres en automne dernier, elle a appris notamment que les membres voulaient que leur Association joue un plus grand rôle dans la défense des droits et les questions sociales. L'Association a écouté et s'est efforcée de faire en sorte que l'ATSNB joue un rôle plus actif dans l'élaboration de politiques et les consultations sur des questions sociales qui sont importantes pour ses membres. Le Conseil d'administration de l'ATSNB a officialisé une procédure permettant la rédaction de déclarations de principe afin de maximiser l'apport des membres. Au cours de la dernière année, l'ATSNB a publié des mémoires au sujet de la légalisation du cannabis à des fins récréatives, l'exploitation financière des personnes âgées, les congés en cas de violence à l'égard du partenaire intime et les consultations prébudgétaires du gouvernement provincial.

Soutien de comités

J'ai eu le plaisir d'offrir un soutien aux travaux du Comité d'éducation et du Comité d'action sociale, qui ont entrepris des initiatives passionnantes telles qu'un nouveau concours dans les médias sociaux, l'organisation de webinaires de perfectionnement professionnel et la publication d'un article sur l'action sociale. Vous trouverez de plus amples détails dans les rapports des deux comités.

La révision et la modernisation des règlements administratifs de l'ATSNB sont déjà en cours, et la registraire et moi continuons à offrir un soutien important à cet égard au Directeur général et au Comité des règlements administratifs.

Rapport respectueusement
présenté par
Rachel Mills, TSI.



États financiers

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié les états financiers de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick, y compris le bilan au 31 mars 2018 et les états des résultats d'exploitation, l'évolution de l'actif net et les flux de trésorerie pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada visant les organismes à but non lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, fondée sur notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

La vérification comprend la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des vérificateurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les vérificateurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion de vérification.

Opinion

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2018, ainsi que les résultats de son exploitation et les flux de trésorerie pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 selon les principes comptables généralement reconnus au Canada visant les organismes à but non lucratif.

À Fredericton, au Nouveau-Brunswick
Le 22 mai 2018

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Bilan
Le 31 mars 2018

| | 2018 | 2017 |
|---|---------------------|--------------|
| ACTIFS | | |
| À COURT TERME | | |
| Encaisse | 735,455 | 756,664 |
| Dépôts à terme (Note 3) | 824,772 | 812,085 |
| Débiteurs | 271 | 271 |
| Charges payées d'avance | 2,868 | 3,433 |
| | 1,563,366 | 1,572,453 |
| IMMOBILISATIONS (Note 4) | 37,399 | 14,688 |
| ACTIFS INCORPORELS (Note 5) | 20,808 | - |
| | 1,621,573 | 1,587,141 |
| PASSIFS ET ACTIFS NETS | | |
| À COURT TERME | | |
| Créditeurs et charges à payer | 58,246 | 45,695 |
| Remises gouvernementales payables | 9,893 | 10,175 |
| Cotisations différées (Note 6) | 497,122 | 452,267 |
| Subventions gouvernementales différées (Note 7) | - | 21,464 |
| | 565,261 | 529,601 |
| ACTIFS NETS | | |
| Non affectés | 461,445 | 516,525 |
| Affectés | 536,660 | 526,327 |
| Investissement dans les immobilisations et actifs incorporels | 58,207 | 14,688 |
| | 1,056,312 \$ | 1,057,540 \$ |
| | 1,621,573 \$ | 1,587,141 \$ |

État de l'évolution de l'actif net
Exercice terminé le 31 mars 2018

| | Non affectés | Affectés | Investissement immobilisations et actifs incorporels | 2018 | 2017 |
|---|-------------------|-------------------|---|---------------------|---------------------|
| Actifs nets – Début de l'exercice | 516,525 | 526,327 | 14,688 | 1,057,540 | 939,071 |
| Excédent (déficit) des produits sur les charges | 17,604 | (7,780) | (11,052) | (1,228) | 118,469 |
| Investissement dans les immobilisations et actifs incorporels | (54,571) | - | 54,571 | - | - |
| Transferts internes (Note 8) | (18,113) | 18,113 | - | - | - |
| ACTIFS NETS à la fin de l'exercice | 461,445 \$ | 536,660 \$ | 58,207 \$ | 1,056,312 \$ | 1,057,540 \$ |

État des résultats d'exploitation
Exercice terminé le 31 mars 2018

| | 2018 | 2017 |
|---|-------------------|------------|
| PRODUITS | | |
| Cotisations | 633,065 | 634,988 |
| Subvention — projet sur la cyberviolence | 21,464 | 76,549 |
| Intérêt | 11,366 | 18,081 |
| Autre | 2,891 | 619 |
| | 668,786 \$ | 730,237 \$ |
| CHARGES | | |
| Réunions du conseil et du bureau de direction | 17,193 | 25,680 |
| Détournement de fonds au sein d'un chapitre (<i>Note 9</i>) | 773 | 7,216 |
| Rabais des chapitres | 18,160 | 18,935 |
| Dépenses de comités | 7,462 | 6,679 |
| Plan de communications | 16,229 | - |
| Plaintes et discipline | 36,837 | 18,279 |
| Carte de crédit | 12,629 | 11,277 |
| Dossier | 1,988 | 1,338 |
| Cotisations — ACTS, CCORTS et ASWB | 67,232 | 67,316 |
| Bail de matériaux | 4,982 | 6,112 |
| Assurances | 7,298 | 7,328 |
| Réunions et assemblée | 13,910 | 13,853 |
| Bureau | 15,455 | 13,578 |
| Présidence | 4,306 | 5,677 |
| Frais professionnels | 28,146 | 20,339 |
| Programme — Cyberviolence | 7,522 | 76,549 |
| Relations publiques et promotion | 11,335 | 13,939 |
| Loyer | 29,114 | 27,661 |
| Salaires et sous-traitances | 286,023 | 211,792 |
| Bourses | 5,164 | 3,750 |
| Services aux membres | 12,218 | 9,617 |
| Personnel | 10,931 | 21,897 |
| Séances de planification stratégique | 12,769 | 7,649 |
| Téléphone | 12,589 | 10,183 |
| Déplacements et dons | 1,871 | 396 |
| Aménagement du site Web et soutien informatique | 9,046 | 3,977 |
| | 651,182 | 611,017 |
| | 17,604 | 119,220 |
| PRODUITS AFFECTÉS (CHARGES) | | |
| Intérêt (affecté) | 10,333 | 14,278 |
| Révision de la loi | (18,113) | (10,988) |
| | (7,780) | 3,290 |
| | 9,824 | 122,510 |
| AUTRES CHARGES | | |
| Amortissement des immobilisations | 8,079 | 4,041 |
| Amortissement des actifs incorporels | 2,973 | - |
| | 11,052 | 4,041 |
| EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES | (1,228 \$) | 118,469 \$ |

État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2018

| | 2018 | 2017 |
|---|-------------------|------------|
| ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | | |
| Excédent (déficit) des produits sur les charges | (1,228) | 118,469 |
| Éléments hors caisse : | | |
| Amortissement des immobilisations | 8,079 | 4,041 |
| Amortissement des actifs incorporels | 2,973 | - |
| | 9,824 | 122,510 |
| Variations du fonds de roulement hors caisse : | | |
| Débiteurs | - | (271) |
| Charges payées d'avance | 565 | (962) |
| Créditeurs et charges à payer | 12,551 | (10,774) |
| Cotisations différées | 44,855 | 78,905 |
| Remises gouvernementales payables | (282) | 1,714 |
| Subventions gouvernementales différées | (21,464) | (76,549) |
| | 36,225 | (7,937) |
| | 46,049 | 114,573 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Achat de biens et de matériel | (30,790) | (6,384) |
| Achat d'actifs incorporels | (23,781) | - |
| Dépôts à terme | (12,687) | (64,277) |
| | (67,258) | (70,661) |
| AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE | (21,209) | 43,912 |
| ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE | 756,664 | 712,752 |
| ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE | 735,455 \$ | 756,664 \$ |

Notes afférentes aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2018

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

L'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick est un organisme à but non lucratif qui régit les services de travail social dispensés à la population du Nouveau-Brunswick et en assure la réglementation.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes à but non lucratif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'association comptabilise l'argent comptant en caisse, les dépôts à court terme et les soldes bancaires comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les emprunts bancaires sont considérés comme des activités financières.

Politique sur les instruments financiers

L'association considère tout contrat comme un actif financier, un passif ou un instrument de capitaux propres, sauf dans certaines circonstances limitées. L'association comptabilise les éléments suivants à titre d'instruments financiers :

1. trésorerie et équivalents de trésorerie ;
2. clients et autres débiteurs ;
3. créditeurs et charges à payer ;
4. dépôts à terme.

Un actif ou passif financier est reconnu lorsque l'association devient partie à des dispositions contractuelles de l'instrument.

L'association évalue initialement les actifs et passifs financiers à leur juste valeur, sauf certaines opérations avec lien de dépendance.

Les actifs ou passifs financiers qui sont obtenus grâce à des opérations avec apparentés sont évalués conformément à la politique comptable applicable aux opérations avec apparentés, sauf les opérations avec une personne ou une entité dont l'unique rapport avec l'association est celui de la gestion, lesquelles sont comptabilisées conformément aux instruments financiers.

L'association évalue ensuite ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement moins toute réduction pour créances douteuses, sauf les dépôts à terme, qui sont évalués à leur juste valeur.

L'association enlève les passifs financiers ou une partie des passifs financiers lorsque l'obligation est acquittée ou annulée ou elle prend fin.

Notes afférentes aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2018

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant ou au prix estimatif moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est comptabilisé annuellement pour amortir les actifs au cours de leurs vies utiles estimées, aux taux suivants :

| | |
|---------------------------|------------|
| Mobilier et installations | 20 %, 30 % |
|---------------------------|------------|

L'association examine périodiquement ses biens et son matériel en vue d'éliminer les articles désuets.

Actifs incorporels

Les coûts liés à la conception du site Web sont amortis sur une base linéaire sur quatre ans.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes à but non lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les estimations sont examinées périodiquement et les ajustements sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils sont connus. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des revenus

Les cotisations, les intérêts et d'autres revenus sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'engagement. Les subventions des projets sont constatées dans l'exercice où les frais liés aux projets sont engagés.

3. DÉPÔTS À TERME

Les taux d'intérêt sur les dépôts à terme varient de 0,4 % à 2,00 %.

4. IMMOBILISATIONS

| | Prix | Amortissement cumulé | 2018 Nette | 2017 Nette |
|---------------------------|------------|----------------------|------------------|------------|
| Mobilier et installations | 130,692 \$ | 93,293 \$ | 37,399 \$ | 14,688 \$ |

5. ACTIFS INCORPORELS

| | 2018 | 2017 |
|--|-------------------|------|
| Coûts liés à la conception du site Web | 23,781 \$ | - |
| Amortissement cumulé | (2,973) \$ | - |
| | 20,808 \$ | - |

Notes afférentes aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2018

6. COTISATIONS DIFFÉRÉES

La somme représente les cotisations perçues pour l'exercice 2018-2018, déduction faite de la cotisation de l'ACTS.

7. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DIFFÉRÉES (PROGRAMMES)

| | 2018 | 2017 |
|---------------|------|-----------|
| Cyberviolence | - | 21,464 \$ |

8. ACTIF NET AFFECTÉ

Le Conseil d'administration a des ressources qui font l'objet de restrictions internes selon les fins déterminées :

Le fonds de prévoyance est accessible pour les opérations quotidiennes de l'association lorsqu'il y a un manque à gagner.

Le fonds de défense est accessible pour payer les frais juridiques et d'autres frais liés aux audiences disciplinaires.

Le fonds de bourses est accessible pour verser des bourses accordées par l'association.

Le fonds de projets spéciaux est accessible pour des projets futurs désignés par le Conseil d'administration.

Le fonds pour la révision de la loi est accessible pour payer les frais liés à la révision et à la modification de la *Loi constituant l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick*, adoptée par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en 1988.

| | 2018 | 2017 |
|--------------------|-------------------|------------|
| Prévoyance | 307,429 | 301,388 |
| Défense | 105,117 | 103,056 |
| Bourses | 30,712 | 30,110 |
| Projets spéciaux | 51,525 | 50,515 |
| Révision de la loi | 41,877 | 41,258 |
| | 536,660 \$ | 526,327 \$ |

Au cours de l'exercice, l'association a transféré 18 113 \$ (11 592 \$ en 2017) du fonds non affecté au fonds pour la révision de la loi et n'a transféré aucune somme (25 678 \$ en 2017) du fonds non affecté au fonds de projets spéciaux.

9. PERTE CAUSÉE PAR UN DÉTOURNEMENT DE FONDS AU SEIN D'UN CHAPITRE

Au cours de l'exercice, l'Association a engagé des frais juridiques et comptables s'élevant à 773 \$ (7 216 en 2017) à l'égard d'une perte de 18 331 \$ liée à un détournement de fonds en 2016. Les gestionnaires ont pris des mesures afin de régler le problème, mais la possibilité que la somme soit remboursée n'est pas certaine. Par conséquent, pour être prudente, l'association a tenu compte de la perte et des frais professionnels dans les états financiers de l'exercice pendant lequel les frais sont engagés.

Rapport de la Directrice à l'ACTS

"Dans ma première année en tant que représentante de l'ACTS, je suis fière d'avoir vu que beaucoup d'efforts ont été déployés afin de respecter les quatre piliers de la fédération."

Dans ma première année en tant que représentante de l'ACTS, je suis fière d'avoir vu que beaucoup d'efforts ont été déployés afin de respecter les quatre piliers de la fédération. De nombreuses activités ont eu lieu au cours de l'année aux échelles provinciale et nationale, et l'ACTS a participé à diverses activités et a traité de diverses questions à l'échelle internationale. Nous avons eu l'occasion de nous réunir en personne afin de prendre connaissance du modèle de politique de gouvernance quant à l'importance du consensus pendant des réunions, et nous avons participé à des téléconférences pour réaliser le travail de la fédération. Nous avons le plaisir d'annoncer qu'Ajay Pandhi, de l'Alberta, a été élu à la vice-présidence. L'ACTS entreprend un projet passionnant en poursuivant son travail à la révision du Code de déontologie, des Lignes directrices pour une pratique conforme à la déontologie et du document sur le champ de pratique du travail social de 2005 afin de les mettre à jour et de les rendre plus pertinents à l'exercice actuel de la profession du travail social.

Afin de faire la promotion de la profession, L'ACTS a renforcé sa participation aux médias sociaux et a apporté des changements à son site Web afin qu'il soit plus efficace et plus convivial. Des réseaux de pratique ont été créés pour les travailleuses et travailleurs sociaux travaillant auprès des enfants et des familles, ainsi que pour ceux et celles qui exercent dans le secteur privé. Les réseaux permettent aux travailleuses sociales et aux travailleurs sociaux de l'ensemble du pays de communiquer entre eux au sujet de questions d'intérêt commun, d'obtenir un soutien et de découvrir des ressources et des initiatives qui ont été établies ailleurs. Plusieurs

webinaires ont été offerts au cours de la dernière année sur des sujets tels que la réconciliation, le principe de Jordan, la santé mentale des enfants et des adolescents et la légalisation de la marijuana de la perspective du travail social. Le webinaire est un outil précieux pour le partage de renseignements et peut faciliter l'éducation continue. Le thème du Mois national du travail social 2018 était Les changements : du rêve à la réalité.



L'ACTS a pris un engagement à l'égard des questions de justice sociale. Un sondage très réussi sur le Projet sur les services de protection de l'enfance a été réalisé. Nous remercions tous et toutes qui y ont participé. Les renseignements qui ont été obtenus ont permis aux chercheurs de comprendre certaines des préoccupations des gens qui travaillent à la protection de l'enfance. L'ACTS a envoyé des lettres à des ministres au sujet de questions telles que l'équité salariale, l'appui d'un revenu de base garanti, la participation des travailleurs sociaux à des initiatives et des recherches sur les premiers intervenants aux prises avec le SSPT, l'habitation et les rénovations de logements au Canada,

les préoccupations relatives au nombre d'enfants des Premières nations qui sont pris en charge et le soutien du rapport de Canada sans pauvreté qui a été présente au Conseil des droits de l'homme de l'ONU. La présidente de l'ACTS a publié un message sur le mouvement #MoiAussi pour marquer la Journée internationale des femmes, attirer l'attention de tous et de toutes sur l'incidence plus élevée de violence contre les femmes et les filles autochtones et le fait que leur voix n'est plus entendue et faire en sorte que leur voix est entendue à mesure que nous allons de l'avant à cet égard.

L'ACTS a établi ou a maintenu des coalitions et des partenariats avec divers organismes, y compris l'Association canadienne de santé publique, l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale, le Health Action Lobby (HEAL), l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine, l'Association médicale canadienne et le projet SOONER (Surviving Opioid Overdose with Naloxone Education and Resuscitation) financé par les Instituts de recherches en santé du Canada. Ces partenariats permettent à l'ACTS de soutenir divers projets ou organismes qui ont une incidence directe sur notre clientèle et nos collectivités, et ce, de la perspective cruciale des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux.

L'ACTS a mis l'accent sur les stratégies qui renforcent le travail social. Souvent, il s'agit de communiquer avec des fédérations internationales telles que la National Association of Social Workers et la Fédération internationale des travailleurs sociaux. Nous sommes ravis d'annoncer que cette dernière a décidé qu'elle tiendra la conférence mondiale de 2020, intitulée « 2020 World Social Work Conference, The Global Social Work Agenda: The Next

Ten Years », à l'école de travail social de la University of Calgary et que l'ACTS aidera à organiser la conférence et à en faire la promotion. Une série de webinaires a été offerte sur la pratique anti-oppressive, qui mettent l'accent sur la race et la protection de l'enfance, ainsi que sur les pratiques inclusives en travail social, présentés par la sénatrice Wanda Thomas Bernard. À l'échelle internationale, la présidente de l'ACTS a participé à un webinaire au sujet du prélèvement d'organes sans consentement en Chine. L'ACTS a accepté de soutenir la condamnation

de la pratique à l'AGA de la Fédération internationale des travailleurs sociaux tenue à Dublin. Morel Caissie, ancien président de l'ATSNB et président sortant de l'ACTS, fait partie du comité de nomination de la Fédération internationale des travailleurs sociaux pour les prochaines élections de la fédération.

En conclusion, je remercie les membres de l'ATSNB de m'avoir élue représentante de l'ACTS. Les activités de la dernière année ont été passionnantes, et j'ai beaucoup appris

de mes collègues et des directeurs provenant des autres provinces membres de la fédération. Chaque fois que je reçois une mise à jour sur les activités, je me rends compte de la quantité incroyable de travail que réalisent les travailleuses et travailleurs sociaux dans leurs collectivités et partout au pays. J'ai hâte de voir ce que la prochaine année nous réserve et les nouvelles initiatives professionnelles à venir.

Rapport présenté par
Vicki Coy, BTS, MTS, TSI,
représentante de l'ACTS.

Rapport du Comité d'examen

“Le mandat du comité d'examen est d'examiner les candidatures des personnes qui souhaitent adhérer à l'ATSNB dans l'une des catégories suivantes : membre ordinaire, membre temporaire ou membre étudiant.”

Je préside le Comité d'examen depuis mai 2016, et j'ai l'honneur de collaborer avec un groupe de travailleuses sociales et qui sont dévouées et consciencieuses. D'abord, la registraire de l'ATSNB, Martine Paquet, mérite une reconnaissance importante pour le dévouement, l'orientation, les connaissances et l'attention aux détails qu'elle continue d'offrir au Comité d'examen. Elle déploie de grands efforts afin d'organiser nos travaux et de faire en sorte que chaque demande qui nous est présentée est assortie de tous les documents à l'appui nécessaires. La composition du comité a changé au cours de l'année écoulée. Certains membres ont achevé leur mandat, et nous avons accueilli de nouveaux membres du comité. D'abord, je tiens à remercier les membres sortants de notre comité : Thérèse Doucet ; Danica Doucet ; Monique Dubé-Michaud ; Jennifer-Ann Forgues ; Jean-Marie Haché, représentant du public. L'engagement qu'elles avaient prises à l'égard du Comité d'examen n'est pas passé inaperçu ; nous remercions sincèrement ces personnes de leur

dévouement à l'égard de la profession du travail social et de leur diligence et de leur apport en approuvant les demandes d'adhésions auprès de l'ATSNB. Voici les nouveaux membres du comité : Geneviève Bourgeois ; Annie Guitard ; Jessica Melanson, représentante du public. Je remercie ces dames du temps et des efforts qu'elles ont consacrés à l'examen approfondi de chaque demande d'adhésion, de la diligence et du dévouement dont elles ont fait preuve. Le comité s'efforce de prendre les meilleures décisions possibles sur l'adhésion, conformément au mandat et aux règlements administratifs de l'ATSNB. Le comité se réunit à chaque mois et déploie des efforts afin de tenir des réunions en même temps que la fin des programmes des écoles locales de travail social.

Le Comité d'examen est chargé d'évaluer des candidatures pour l'adhésion auprès de l'ATSNB en tant que membre ordinaire, temporaire ou étudiant.

Pendant la période du 1er avril 2017

au 31 mars 2018, le comité a approuvé l'adhésion de 180 membres, soit 43 de plus que l'année dernière. Voici une ventilation détaillée :

- Le comité a tenu 13 réunions
- Le comité a approuvé l'adhésion de 127 membres ordinaires (soit une augmentation de 28 par rapport à l'année dernière)
- Le comité a approuvé l'adhésion de 12 membres temporaires (soit une augmentation de 5 par rapport à l'année dernière)
- Le comité a approuvé l'adhésion de 41 membres étudiants (soit une augmentation de 10 par rapport à l'année dernière)

En tant que présidente, j'ai passé une année très occupée et enrichissante. En tant que comité, nous attendons avec plaisir l'année qui vient.

Rapport présenté par
Laura Hiscock, MTS, TSI,
Présidente du Comité d'examen.

Rapport du Comité des plaintes

Le Comité des plaintes est composé entièrement de bénévoles qui font partie de l'ATSNB. Nous nous réunissons, en moyenne, une fois par mois, selon le nombre de plaintes reçues. Cette année, j'ai le plaisir de signaler que la composition du comité demeure inchangée. Les personnes suivantes font partie du comité : Carole Poitras ; Omer Savoie ; Michelle Nowlan, présidente ; Clara Tarjan, membre suppléant. La cohérence est très importante pour assurer une procédure efficace et transparente, et je peux affirmer en toute confiance que le comité s'efforce d'appliquer une telle procédure au traitement de chaque plainte dont il est saisi.

Le comité est chargé d'examiner chaque plainte qui est reçue et de mener une enquête à cet égard, conformément aux dispositions de la Loi de 1988 de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick. Au besoin, le comité consulte le conseiller juridique de l'ATSNB afin d'obtenir des avis juridiques sur les mesures à prendre et des services de soutien pour la rédaction de décisions. Certaines plaintes exigent une enquête plus poussée, et le comité nomme un enquêteur/enquêtrice qui fait partie de l'Association.

Au cours de l'année écoulée, soit du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, 12

nouvelles plaintes ont été reçues et 14 plaintes ont été reportées de l'année précédente. De ces 26 plaintes, 15 ont été rejetées et 6 ont été renvoyées au Comité de discipline. Cinq plaintes sont en cours de traitement.

Je tiens à remercier tous les membres du comité, ainsi que la registraire Martine Paquet, du dévouement dont ils font preuve et de l'expertise qu'ils apportent aux travaux du comité.

Michelle Nowlan, TSI,
Présidente du Comité des plaintes

Rapport du Comité de discipline

Le Comité de discipline est composé des personnes suivantes : Rina Arseneault, présidente ; Claudette Bourgeois ; Geneviève Forest-Allard ; Gloria Sacobie ; Mariette Damboise, représentante du public.

L'ATSNB a présenté le 12 septembre 2017 un exposé, par l'entremise de son conseiller juridique, aux membres et aux membres remplaçants du Comité de discipline. Il s'agissait d'un aperçu du manuel de procédures pour le Comité de discipline qui visait à faire en sorte que les membres du comité étaient prêts à participer aux prochaines audiences sur les affaires disciplinaires. L'exposé a été enregistré au Centre Muriel McQueen Fergusson.

Au cours de l'année 2017-2018, six plaintes ont été renvoyées au Comité de discipline et quatre affaires étaient reportées de l'année précédente. Des 10 affaires en question, 5 ont été réglées et 5 sont en cours.

Une audience par téléconférence a été tenue le 20 juillet 2017, et l'affaire a été réglée.

Le Comité de discipline a tenu une audience officielle les 25 et 26 septembre 2017, et l'affaire a été rejetée.

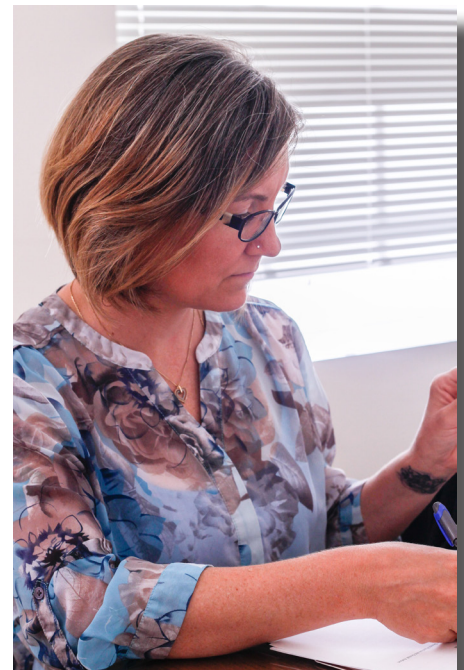
En raison d'une décision juridique, il a été interdit à l'Association d'aller de l'avant à l'égard d'une plainte précise. L'affaire a donc été retirée.

Quant à une autre affaire, dans le cadre de laquelle deux plaintes ont été déposées à l'endroit d'une travailleuse sociale, l'employeuse a réglé l'affaire avec l'employée et a retiré son congédiement. La plaignante a confirmé aussi qu'elle ne voulait plus participer à l'affaire disciplinaire. Par conséquent, les deux affaires ont été retirées.

Deux autres négociations avant l'audience sont en cours entre des conseillers juridiques, et une affaire fait

l'objet de négociations avec la registraire.

Rina Arseneault, MTS, TSI,
Présidente du comité de discipline.



Rapport du Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles

Les membres du Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles sont Debbie Stanton et Sheryl Noble. Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue à Mary Ann McLeese au comité. À titre d'information, le comité a quelques postes vacants. Il faudrait remplir ces postes afin que le comité puisse poursuivre ses travaux importants. Si vous voulez faire partie du comité, veuillez en informer le bureau de l'ATSNB.

Les membres de l'Association

n'ont pas posé de questions sur la déontologie au cours de l'exercice 2017-2018, mais les membres du comité ont hâte de continuer à fournir un tel service de consultation au cours de l'exercice qui commence. Si vous avez une question sur la déontologie à poser, n'hésitez pas à communiquer avec la registraire de l'ATSNB, Martine Paquet, ou à remplir le Formulaire-comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles qui se trouve sur le site Web de l'ATSNB (dans la section À propos - conseil d'administration).

Le Conseil d'administration a adopté les Lignes directrices sur la divulgation de renseignements confidentiels dans une situations de préjudice éventuel. Pour plus d'information, veuillez consulter le site Web de l'ATSNB (dans la section Ressources)

Je remercie les membres du comité de leur travail et de leurs dévouements continus.

Rapport respectueusement
soumis par
Martine Paquet, TSI

Rapport du Comité d'éducation

Le comité d'éducation est composé de Wendy Nixon, Tanya Smith, Ashley Goyette et moi-même Anouk McGraw. Le comité d'éducation a pour tâche de sélectionner les récipiendaires des différentes bourses.

Le comité s'est rencontré à deux reprises l'automne dernier pour discuter des politiques sur l'éducation professionnel continu, les politiques et les formulaires d'applications pour les 5 bourses offertes. Et oui, 5 bourses! Le comité est heureux annoncer qu'une nouvelle bourse à été créé grâce à notre partenaire avec la compagnie d'assurance Co-operators groupe automobile et habitation. Il y a donc la bourse offerte à un(e) étudiant(e) qui fréquente une école de travail social soit l'Université de Moncton, Saint Thomas University ou le programme Mi'kmaq-Malécit. En plus de la nouvelle bourse cooperators pour le travailleur social qui veut se perfectionner, ainsi que la bourse de l'ATSNB et

la possibilité d'une 6ieme avec la collaboration de l'ACTS. En raison d'un conflit d'intérêts éventuel, la récipiendaire de la bourse de l'ATSNB a été sélectionnée cette année par le Comité d'action sociale. Le comité a le plaisir d'annoncer que la bourse a été décernée à Seema Poirier, de Dalhousie, au Nouveau-Brunswick, qui suit des études de maîtrise en travail social à Dalhousie University. De la part des membres du Comité d'éducation, on félicite tous les récipiendaires 2017-2018 et on leur souhaite du succès dans leur étude!

Entant que présidente du comité, j'ai eu le plaisir d'assister au 50ieme du travail social à l'Universite de Moncton. Une belle rencontre qui met en valeur les débuts du travail social et la continuité de cette superbe profession que je suis fièrement membre.

Une nouveauté pour 2018 est la création d'un concours question-réponse qui vous donne

la chance d'avoir votre nom dans le tirage mensuel. Ce concours se déroule sur les pages Facebook de l'ATSNB, vous n'avez qu'à répondre correctement à la question demandée pour avoir la chance de gagner un prix. Il est maintenant temps que vous allez « aimé » les pages Facebook de l'ATSNB.

Pour terminer, j'aimerais remercier chaque membre du comité d'éducation pour votre temps et dévouement à l'association ainsi qu'à Rachel Mills pour son accompagnement au cours de nos appels et rencontres. J'encourage les membres de garder un œil ouvert sur les pages Facebook et page Web de l'ATSNB puisse que le comité va organiser des webinars éducatifs pour les membres.

Rapport respectueusement soumis
par la Présidente du comité,
Anouk McGraw, TSI

Rapport du Comité d'action sociale

Le Comité d'action sociale a été ravi d'accueillir de nombreuses nouvelles membres cette année! Le comité est composé actuellement des personnes suivantes : Debby Stanton, présidente ; Erin Jackson ; Katherine White ; Samantha Martin ; Sarah Enright. Le comité a commencé ses travaux de l'année par une réunion tenue en avril 2017 afin d'examiner le mandat du comité et d'élaborer un plan de travail. Le comité a décidé de mettre l'accent sur la rédaction d'articles sur l'action sociale pour la publication dans le

bulletin de l'ATSNB et l'affichage sur le site Web. Les articles visent à stimuler des discussions entre les travailleuses et travailleurs sociaux et à favoriser l'action sociale.

Le comité s'est réuni de nouveau en octobre 2017 afin de préparer un exposé dans le cadre des consultations prébudgétaires du gouvernement provincial. Le document était assorti de diverses recommandations mettant l'accent sur les soins de santé axés sur la prévention et les services sociaux.

En janvier 2018, le comité a commencé son travail au premier article sur l'action sociale, qu'il a l'intention de faire publier à la fin juin ou au début juillet 2018.

Je remercie sincèrement toutes les membres du comité de leur travail assidu et de leur dévouement au cours de l'année écoulée.

Présenté au nom du Comité d'action sociale par
Rachel Mills, TSI
Consultante en travail social

Rapport du Comité sur la modification de la loi régissant l'ATSNB

Le présent rapport porte sur les activités du comité depuis notre dernière assemblée générale annuelle, pendant laquelle les membres de l'Association ont accepté les modifications proposées de la loi régissant l'ATSNB. Le comité était composé des personnes suivantes : Claude Savoie, Barb Whitenect et Karine Levesque, les trois dernières personnes à présider le Conseil de l'ATSNB ; Claudette Landry, représentante du public ; Miguel LeBlanc, Rachel Mills et Martine Paquet, employés de l'ATSNB qui offrent des services de soutien au comité.

La modernisation d'une loi prend du temps, et la première étape a été franchie lorsque le Conseil et les membres ont approuvé la modification de la loi. Pour ce faire, le comité a passé deux ans à analyser, à consulter les membres et les parties prenantes, à rédiger des documents de discussion et à rédiger un nouveau projet de loi en comparant celui-ci à l'ancienne loi afin que les membres du Conseil et de l'Association comprennent les modifications. Au moment de la dernière assemblée générale annuelle, nous avons espéré que le projet de loi serait adopté pendant la session d'automne de l'Assemblée législative. Nous savions

que l'objectif était ambitieux, car il fallait obtenir le soutien des parties prenantes et de tous les partis politiques et collaborer avec le ministère de la Santé et les parlementaires pour que le projet de loi soit adopté à la Chambre. Il fallait aussi obtenir le soutien écrit de nos partenaires des organismes de réglementation dans le secteur de la santé, notamment les médecins, le personnel infirmier et les psychologues. En outre, il a fallu tout faire pendant une année préélectorale.

Une fois que les travaux du comité ont été achevés, Miguel et moi avons déployé des efforts afin d'atteindre nos objectifs. Il a fallu tenir de nombreuses réunions en personne. Bref, nous avons obtenu un appui extraordinaire pour toutes les modifications proposées de la part du ministère de la Santé, de tous les partis politiques, des parties prenantes et des syndicats ; nous avons en outre obtenu le soutien écrit du Collège des médecins et chirurgiens du Nouveau-Brunswick et de l'Association des infirmières et des infirmiers du Nouveau-Brunswick. Le ministère de la Santé et l'Association des infirmières et des infirmiers du Nouveau-Brunswick ont exprimé un intérêt à l'égard du comité interdisciplinaire de l'Association afin de nous appuyer pour ce qui est

d'élaborer des règlements administratifs portant sur le diagnostic. Le Collège des psychologues du Nouveau-Brunswick a été consulté pendant deux réunions en personne, d'abord avec les gestionnaires et ensuite avec les gestionnaires, le président et un membre du conseil. Pendant la première réunion, les psychologues se sont engagés à collaborer avec l'ATSNB et à fournir une lettre d'appui émanant leur conseil. Même si la deuxième réunion a retardé nos travaux, le président s'est engagé de nouveau à fournir une lettre d'appui au ministère de la Santé, selon laquelle les psychologues ne s'opposeraient pas aux modifications proposées de la mesure législative portant sur le travail social. Étant donné qu'il n'y avait pas d'autre opposition à la mesure législative, la lettre était le dernier élément dont nous avons besoin pour obtenir l'approbation du ministre afin de déposer le projet de loi à l'Assemblée législative.

Nous étions déçus lorsque le Collège des psychologues a retenu les services d'un avocat et s'est opposé au projet de loi en disant que celui-ci ne devrait pas aller de l'avance en raison de la mention du diagnostic dans le domaine de pratique des travailleuses et travailleurs sociaux. Le ministre de la Santé a

examiné les préoccupations présentées par le Collège des psychologues et, compte tenu de nos arguments et de l'appui exceptionnel assuré par les autres professions, a décidé, malgré l'opposition, d'appuyer l'Association en présentant le projet de loi à l'Assemblée législative. La lettre était datée du 12 janvier 2018. Conformément aux obligations juridiques, nous avons publié un avis dans le journal local et la Gazette royale au sujet de la mesure législative proposée. Alors, nous n'avons pas pu présenter le projet de loi pendant la session d'automne de l'Assemblée législative, et il a fallu fixer une date pendant la session d'hiver pour le dépôt. Le projet de loi, assorti de tous les avis et affidavits nécessaires, a été déposé auprès du greffier de l'Assemblée législative. Le projet de loi est ensuite envoyé au ministère de la Justice aux fins d'examen, avant d'être imprimé par l'imprimeur de la Reine et distribué aux députés. Monique LeBlanc, députée de Moncton-Est, a signalé que le projet de loi serait lu une première fois le 13 mars. On nous a dit peu après que la Chambre ne siégerait

que pendant une semaine en mars ; ce n'était pas surprenant, parce que tous les parlementaires voulaient lancer leur campagne électorale.

Un projet de loi ne peut pas passer par toutes les étapes voulues pendant une seule semaine : première lecture, renvoi au Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé, deuxième et troisième lectures et sanction royale. Il faudrait au moins 10 jours. Au bout de compte, il a été décidé de retirer le projet de loi et d'attendre la session d'automne afin d'éviter que le projet de loi meure au feuillement. Même si le retard est décevant, le projet de loi sera présenté en automne et, entre-temps, le Comité des règlements administratifs a entamé son travail, qui doit être achevé avant la proclamation du projet de loi. La nouvelle loi, une fois en vigueur, harmonisera notre province avec d'autres provinces et territoires canadiens, permettra de moderniser nos procédures en matière d'admission, de plaintes et d'affaires disciplinaires et fera en sorte que l'utilisation des deux langues officielles est prévue dans la loi, conformément à

la demande du gouvernement. Le projet de loi est organisé de façon logique et parfaitement bilingue.

Je tiens à remercier Miguel, encore une fois, car nous avons collaboré bien en tant qu'équipe, et à remercier tous et toutes de l'attention qu'ils portent à la mesure législative importante.

Rapport présenté par
Géraldine Poirier Baiani, TSI,
présidente du comité



Rapport du Comité des règlements administratifs

En réponse au nouveau projet de loi régissant les travailleuses et travailleurs sociaux qui sera déposé pendant la session d'automne de l'Assemblée législative, un comité a été constitué afin de créer des règlements administratifs qui s'avèrent nécessaires pour appliquer les pouvoirs prévus dans la nouvelle loi.

Le travail est important, car, même si la loi habilite notre Association à régir la profession du travail social dans la province et à s'occuper de l'immatriculation des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux, c'est les règlements administratifs qui prévoient les modalités pour ce faire.

Le comité est composé des personnes suivantes, nommées par le Conseil d'administration : Valerie

DeLong ; Eileen Gauthier ; Tanya Smith ; Sheryl Noble ; Géraldine Poirier Baiani ; Anne Caverhill, présidente du comité. Chaque membre apporte aux délibérations du comité une expertise et une expérience pratique en tant que travailleuse sociale.

Miguel LeBlanc, directeur général, est membre d'office du comité et donne l'orientation aux travaux de celui-ci. Les avocats, Dan Leger et Dominic Caron, sont chargés de rédiger les règlements administratifs proposés et de fournir des conseils juridiques, au besoin.

Voici les objets principaux du comité :

1. formuler des recommandations sur la mise à jour des règlements administratifs de l'ATSNB pris sous le régime de

la mesure législative proposée qui tient compte de l'évolution des décisions juridiques et des obligations opérationnelles des organismes professionnels ;

2. veiller à ce que les règlements administratifs proposés répondent aux actuels besoins juridiques et opérationnels de l'Association et de ses membres et qu'ils tiennent compte des modifications de la législation régissant les organismes professionnels ;
3. assurer la protection du public en respectant les principes de la transparence, de la reddition de comptes et de l'impartialité ;
4. veiller à ce que les objectifs des mesures législatives sur le travail social soient respectés.

Il faut souligner que les règlements administratifs qui sont proposés ne portant pas, pour le moment, sur le diagnostic dans le domaine du travail social.

Le mandat donné au comité précise que l'objectif du comité est de présenter au Conseil d'administration des projets de règlements administratifs en

septembre 2018 et de les distribuer aux membres au cours de l'automne pour obtenir leur apport. Afin d'accomplir son mandat, le comité a tenu une réunion plus tôt au cours de l'année et a l'intention de se réunir de nouveau au début de mai pour étudier en profondeur des documents que les avocats sont en voie de préparer

En accomplissant ces travaux, le comité visera à faire en sorte que les règlements administratifs tiennent compte des objets de la nouvelle loi proposée en protégeant le public et la profession.

Rapport présenté par
Anne Caverhill, Présidente du comité

Rapport du Chapitre de Fredericton

Le chapitre de Fredericton a démarré lentement cette année, tenant sa première réunion en octobre. Cependant, une fois démarré, le chapitre a réalisé des progrès. Encore une fois, j'ai invité les membres du chapitre de Fredericton, ainsi que ceux et celles de l'Association en général, à participer aux activités de l'Association. L'apport de tout le monde est essentiel au bon déroulement des travaux de chaque chapitre et de l'ensemble de l'Association. Heureusement, le chapitre de Fredericton compte un noyau de membres efficaces du comité d'éducation qui consacrent de nombreuses heures aux efforts visant à assurer une séance de formation pendant les réunions du soir ainsi que des séances à midi pendant l'année et une pleine journée de formation tenue au moins une fois par année. Tous les membres sont invités à participer à la planification des activités, à proposer des sujets de séances futures, à faire partie d'un comité et ainsi de suite. Bien sûr, la participation aux réunions et aux séances est essentielle.

Le comité de direction du chapitre est composé des personnes suivantes : Valerie DeLong, présidente ; Leslie Lecour, vice-présidente ; Tanya Wilson, secrétaire ; Tara Hay, trésorière. Susan Gavin est directrice du chapitre. Le comité d'éducation du chapitre demeure très actif sous la présidence d'Evelyn Morrison, et il y a toujours des postes vacants au sein de ce comité.

Le 6 décembre, le chapitre a tenu

une activité sociale au bar D.J. Purdy's de l'hôtel Delta, qui a été fort appréciée. Un léger rafraîchissement et des prix de présence étaient offerts pendant la soirée.

Une séance de formation a été tenue en janvier au centre de santé communautaire sur la rue King. Jenni Hotte, professeure de St. Thomas University, a présenté ses recherches sur les troubles de l'alimentation.

Lors d'une réunion tenue pendant la soirée en février, Lisa Tracey a fourni des renseignements sur le réseau d'excellence. La présentation était suivie d'une réunion d'affaires pendant laquelle des élections ont été tenues pour pourvoir le poste de vice-président. Comme je l'ai déjà mentionné, tous les postes au sein du comité de direction sont maintenant remplis.

Une séance de formation spéciale a été tenue le 23 mars au pavillon du lac Killarney pour souligner la Semaine du travail social. L'activité, qui a duré une journée entière, était gratuite pour les membres du chapitre, a porté sur la sécurité culturelle. Chris Brooks, de la Première nation de St. Mary's, a débuté la séance par une chanson et une prière, suivi par un historique du travail social auprès des Premières nations, présenté par la travailleuse sociale Judy Levi et le travailleur social Glen Caplin. La coordonnatrice du principe de Jordan, Maxine Ginnish, a donné un aperçu de l'origine du principe et de sa mise en oeuvre à l'échelle du

Nouveau-Brunswick, ainsi que dans les Provinces maritimes et l'ensemble du Canada. Le repas de midi, préparé par St. Mary's Grocery, a été servi. Pendant l'après-midi, Tom Mann a parlé de la Commission de vérité et réconciliation, le contexte et nos obligations à cet égard. À la fin de la journée les Sisters of the Drum ont fait une performance merveilleuse.

Le chapitre a continué cette année à organiser le concours dans le cadre duquel le nom des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux qui ont assisté à au moins trois réunions ou séances de formation est inscrit au tirage pour que le chapitre paie la cotisation annuelle de l'ATSNB. Le tirage aura lieu bientôt, et le nom de la personne qui le remporte sera annoncé à l'AGA. Félicitations!

Nous planifions actuellement notre prochaine réunion qui aura lieu en mai et nous donnera l'occasion de discuter des activités de l'année et de tenir une rencontre sociale. Nous espérons que l'activité sera appréciée!

En conclusion, j'aimerais inviter mes collègues en travail social à jouer un rôle actif, ou à continuer de jouer un tel rôle, au sein des chapitres locaux et, surtout, à appuyer notre profession du travail social et à en faire la promotion.

Rapport présenté par
Valerie DeLong

Rapport du Chapitre de Restigouche

Le chapitre Restigouche a tenu trois réunions générales au cours de la dernière année, qui ont attiré un nombre limité de participants. Lors de notre activité spéciale pour la semaine du Travail Social, un dîner-causerie, sur le sujet des défis pour la profession du travail social, fut organisé par l'exécutif du Chapitre. Une dizaine de membres y ont participé. Lors du dîner-causerie le Chapitre a profité de l'occasion pour remettre le prix du Travailleur social de l'année à Schawn Boucher, de même

que le prix de Personnalité de l'année 2018 au Dr Mohammed Rizk, Pédiatre, pour sa contribution remarquable auprès des enfants et familles de la région.

Les élections du Chapitre en mars 2018 apportent une vague de changement au sein de l'exécutif. Mme Carole Gallant demeure Directrice de Chapitre, alors que la présidence est maintenant assurée par Mlle Mélodie Vienneau. Les autres postes demeurent à combler. Les membres

seront convoqués à une prochaine rencontre d'ici les prochains mois afin de combler les positions de vice-président, secrétaire et trésorier.

L'exécutif voudrait remercier ses membres et l'exécutif sortant pour leur implication durant la dernière activité, ainsi que tout au long de l'année.

Rapport respectueusement
soumis par
Mélodie Vienneau, TSI,
Présidente du Chapitre

Rapport du Chapitre du comté de Charlotte

Le chapitre du comté de Charlotte n'a pas organisé d'activités indépendantes cette année. Le comité de direction, composé de Susan Hickey, Kerrie Rafuse et moi, en collaboration avec la directrice du chapitre Sheryl Noble, continue d'appuyer des initiatives en

milieu de travail comme la semaine du mieux-être. Nous avons beaucoup de difficulté à faire participer les membres dans notre région rurale où des obstacles se posent quant à la géographie et au roulement du personnel. Nous voudrions remercier

Sheryl de son dévouement à son rôle en tant que représentante de notre chapitre. Nous poursuivrons nos efforts pour dynamiser le chapitre et favoriser sa croissance.

Rapport présenté par
Colleen Grattan Gick, TSI

Rapport du Chapitre de Woodstock Perth-Andover

Une autre année de travail assidu et d'engagement nous a permis de renforcer le travail social dans la région de Woodstock-Perth Andover. Notre chapitre continue de tisser des liens solides avec nos partenaires communautaires et de rehausser ainsi la sensibilisation à la profession du travail social et notre engagement à l'égard de nos collectivités. Nous continuons de progresser en tant que chapitre et d'aller de l'avant sur des initiatives qui comptent pour les travailleuses et travailleurs sociaux dans leur vie quotidienne. Que ce soit de façon directe ou indirecte, nos membres, comme ceux de l'ensemble de la province, jouent un rôle de chef de file à l'égard des changements sociaux. J'aimerais remercier personnellement nos membres de

leur travail assidu. C'est grâce à leur engagement et à leur dévouement que nous réussissons à améliorer la vie des personnes à qui nous assurons des services dans nos collectivités. En tant que membres du chapitre, nous continuons de chercher des moyens de souligner nos réalisations pendant la Semaine du travail social, de mettre l'accent sur des domaines prioritaires et d'offrir des possibilités d'apprentissage. J'aimerais inviter les membres à participer aux activités à l'échelle du chapitre

et à proposer des idées pour améliorer les initiatives du chapitre.

Rapport présenté par
Andrea Reid, MTS, TSI,
Directrice du chapitre de
Woodstock-Perth Andover



Rapport du Chapitre de Saint John

Le chapitre de Saint John s'occupe de la planification de l'AGA de 2018 et attend avec plaisir d'accueillir en juin des collègues des quatre coins de la province. La plus grande partie du travail a été achevée, et nous sommes prêts à souhaiter la bienvenue à nos collègues en travail social.

À la suite d'un appel de bénévoles, plusieurs personnes se sont engagées à participer aux activités liées à l'inscription et à d'autres activités.

Étant donné que nous organisons cette année l'AGA, nous n'avons pas parrainé d'autres activités pendant les Fêtes ou la Semaine du travail social, car nous voulions garder nos ressources financières pour pouvoir les consacrer à l'AGA.

En conclusion, je tiens à mentionner que j'achève mon dernier mandat à titre de représentante du chapitre au sein du Conseil. Nous n'avons pas encore désigné un nouveau directeur

ou une nouvelle directrice du chapitre, mais je m'attends à ce que le poste soit rempli bientôt.

Voici toutes les nouvelles du chapitre de Saint John, et je présente respectueusement le rapport du chapitre.

La présidente du chapitre,
Debby Stanton

Rapport du Chapitre de Moncton

Nous avons tenu notre assemblée annuelle en juin à l'hôtel Sheraton, à Shediac. Environ 40 personnes y ont assisté. Nous avons élu une nouvelle présidente, Jennifer-Anne Geddes. Gaby Lyness est toujours directeur du chapitre, et John Eatmon est trésorier. Il y avait toujours deux postes vacants au sein du comité. Après les élections et la réunion d'affaires, nous avons eu le plaisir et l'honneur d'écouter Mark Black, conférencier motivateur. L'activité a été suivie d'une croisière sur la Baie de Shediac.

Nous avons ensuite souhaité la bienvenue à Lorise Simon, qui s'est jointe à notre comité de direction à titre de vice-présidente en septembre 2017. Le nouveau comité de direction s'est réuni deux fois entre septembre et décembre 2017 et a eu plusieurs conversations en ligne sur de nombreux sujets.

En décembre 2017, pour notre dernière activité de l'année, nous avons tenu une activité sociale de Noël au pavillon Mapleton, à Moncton. Plus de 20 membres y ont participé. Un chèque cadeau d'une valeur de 15 \$ a été présenté à chaque personne présente, et nous avons bavardé et

mangé un repas léger.

Au début de la nouvelle année, en janvier 2018, nous avons lancé un groupe privé sur Facebook pour les membres de notre chapitre qui voulaient en faire partie. Le 21 mars 2018, le groupe a compté plus de 220 membres. Tous les renseignements diffusés par notre chapitre sont envoyés par courriel et affichés sur la page Facebook. Des sondages, des outils, des séminaires et ainsi de suite sont aussi partagés sur la page Facebook.

Le 19 février, pour souligner le Jour de la famille, nous avons organisé une activité au pavillon Rotary du parc du Centenaire. À part les membres du comité de direction, un seul membre et sa famille y ont participé. Nous avons eu un souper partagé, nous nous sommes promenés ensemble sur les sentiers et les enfants ont fait de la glissade. Nous espérons accueillir un plus grand nombre de personnes la prochaine fois!

Nous avons fait publier le lundi 19 mars 2018 un article sur la une du Times & Transcript dans le cadre de la Semaine du travail social ; la

présidente de notre chapitre, Jennifer-Anne Geddes, le directeur général de l'ATSNB, Miguel LeBlanc, et Karoline Martin de l'école du travail social de St. Thomas University ont participé à une entrevue. L'article a souligné l'un des objectifs de notre chapitre, soit d'améliorer l'image de notre profession en montrant à quel point nous sommes fiers du travail merveilleux que nous réalisons dans nos collectivités en organisant des activités pour les membres, en communiquant avec les médias locaux et ainsi de suite.

Nous avons tenu le 19 mars 2018 un souper de reconnaissance pendant la Semaine du travail social, au restaurant Gusto, à Moncton. Quarante-quatre membres ont assisté à l'activité, et nous avons bavardé et mangé ensemble dans l'esprit de la Semaine du travail social. Le chapitre local a payé une partie du repas et a décerné quelques petits prix aux participants et aux participantes. Nous avons tenu notre tirage annuel pour la cotisation de l'Association, et Francine Caissie l'a remporté.

Ensuite, nous avons eu le plaisir de souhaiter la bienvenue à Karine Duguay, la nouvelle vice-présidente de

Rapport du Chapitre de Moncton (suite). . .

notre chapitre! Nous avons aussi dit au revoir à Gaby Lyness, qui poursuit d'autres objectifs en ce moment. Lorise Simon a assumé le poste de directrice de notre chapitre. Il nous reste un poste vacant au sein du comité, celui de secrétaire.

Les membres de notre comité de direction se réuniront de nouveau au cours du printemps pour planifier nos activités d'été.

Nous vous souhaitons une bonne année!

Les membres du comité de direction du chapitre de Moncton :

Jennifer-Anne Geddes, présidente

Karine Duguay, vice-présidente

John Eatmon, trésorier

Lorise Simon, directrice

Rapport du Chapitre de la Péninsule Acadienne

Le comité s'est rencontré régulièrement afin de prévoir des activités. Lors du dernier AGA qui a eu lieu à Bathurst, une initiative a été mise en place afin de permettre aux membres qui le désire, d'aider à défrayer les coûts afin de participer à l'AGA ou pour aller à la formation.

Depuis, il y a eu du changement auprès du Chapitre de la Péninsule acadienne. Après un AGA fait par le chapitre, qui a eu lieu à la fin octobre, les personnes suivantes ont été nommées et élues auprès du Chapitre : André-Marc Friolet président ; poste vacant à la vice-présidence ; Annette Comeau, trésorière ; Julie Lanteigne, secrétaire ; Anne Godin, et Mélanie

McGraw, conseillère. Geneviève Bourgeois demeure notre directrice du chapitre jusqu'à la fin de son mandat. Par la suite, l'énergie a été mise afin d'organiser un souper de Noël qui a eu lieu au Petit-Mousse à Lamèque. Plusieurs prix de présences ont été tirés, en plus d'un montant de 100\$ admissible sur la prochaine cotisation de l'ATSNB du membre. Ce fut une très belle soirée que les membres ont bien appréciés.

Également, les membres de notre chapitre ont pu souligner la Semaine du travail social dont le thème était « Les changements : du rêve à la réalité ». Un mémo de félicitations pour leur

travail a été envoyé à tous les membres du chapitre, en plus de les inviter à un souper. À ce moment, plusieurs prix de présences ont également été tirés.

Le comité garde comme priorité d'avoir une liste de contact des membres à jour afin d'être en mesure de communiquer avec tous les membres. Cette liste de contact est révisée aux 6 mois.

Le comité continue de se rencontrer afin de prévoir de nouvelles activités.

André-Marc Friolet, TSI,
Président du chapitre
Péninsule-Acadienne

Rapport du Chapitre de Miramichi

Nous avons passé une année assez tranquille au chapitre de Miramichi.

Cette année, nous avons essayé de tenir nos réunions en même temps que les réunions du Conseil d'administrations. Cela me permet de communiquer les rapports du Conseil d'administration en temps opportun.

Le chapitre de Miramichi de l'ATSNB a invité nos membres à se détendre en assistant à un dîner à l'hôtel Rodd pour souligner la Semaine du travail social, et trois de nos membres ont gagné de l'argent qui sera consacré à leur cotisation de l'ATSNB. Le dîner fait un succès, car plus de 30 membres du chapitre étaient présents.

Même si nous n'avons pas tenu beaucoup de réunions, nous avons toujours un groupe de travailleuses et travailleurs sociaux dynamiques dans notre région. J'attends avec plaisir les activités de l'année qui vient.

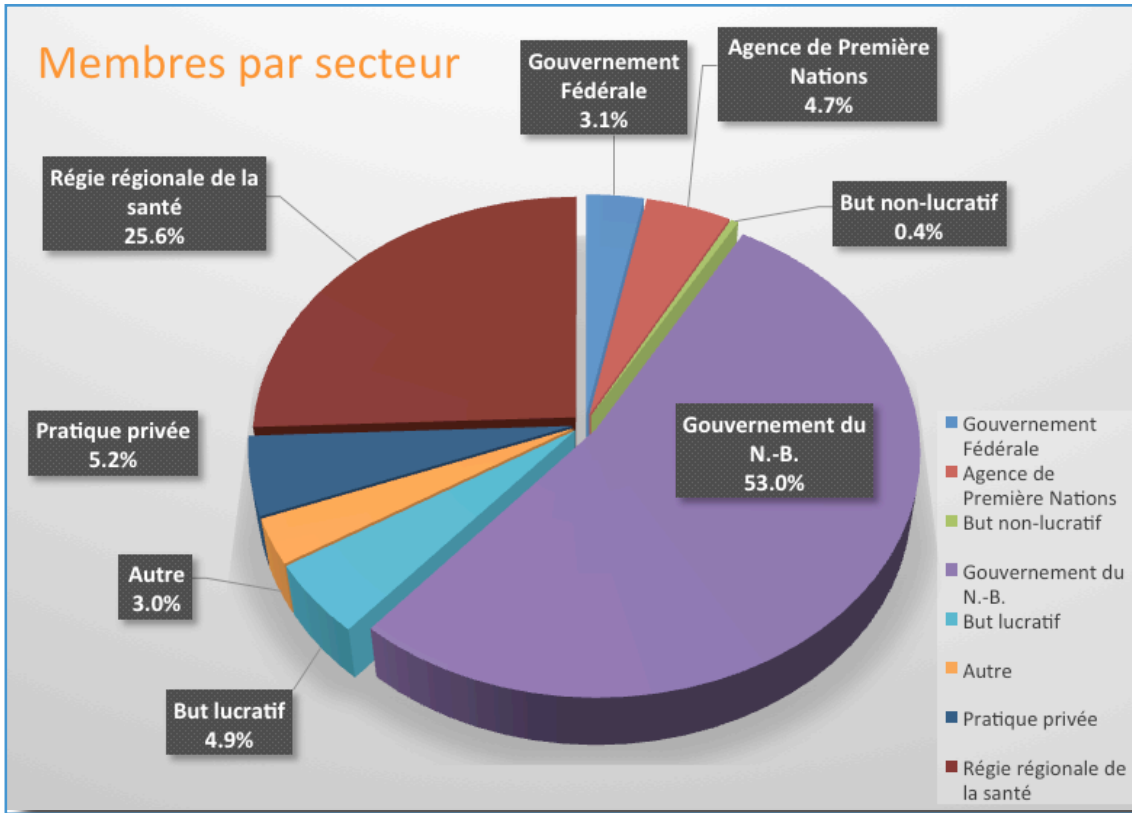
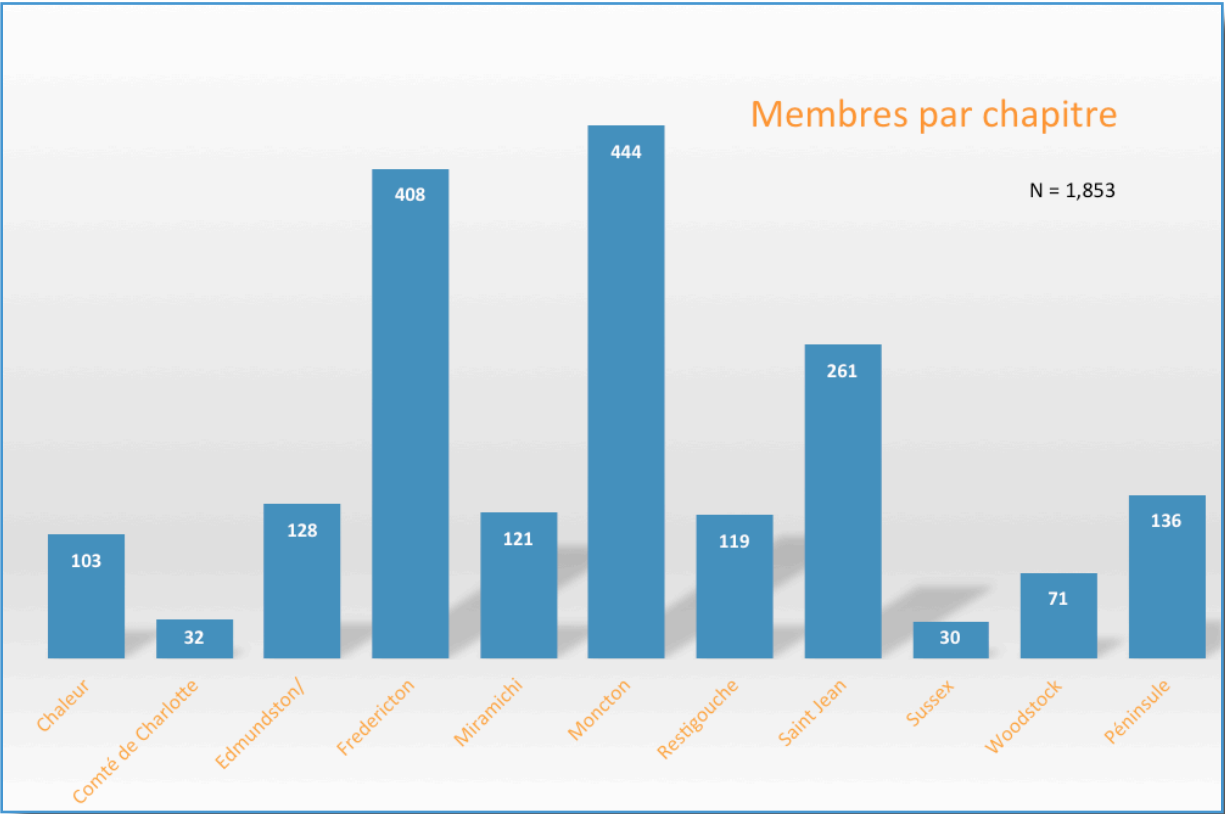
Le comité tient à remercier les membres de notre chapitre qui continuent de nous donner un apport et des conseils au sujet des questions relatives à l'ATSNB.

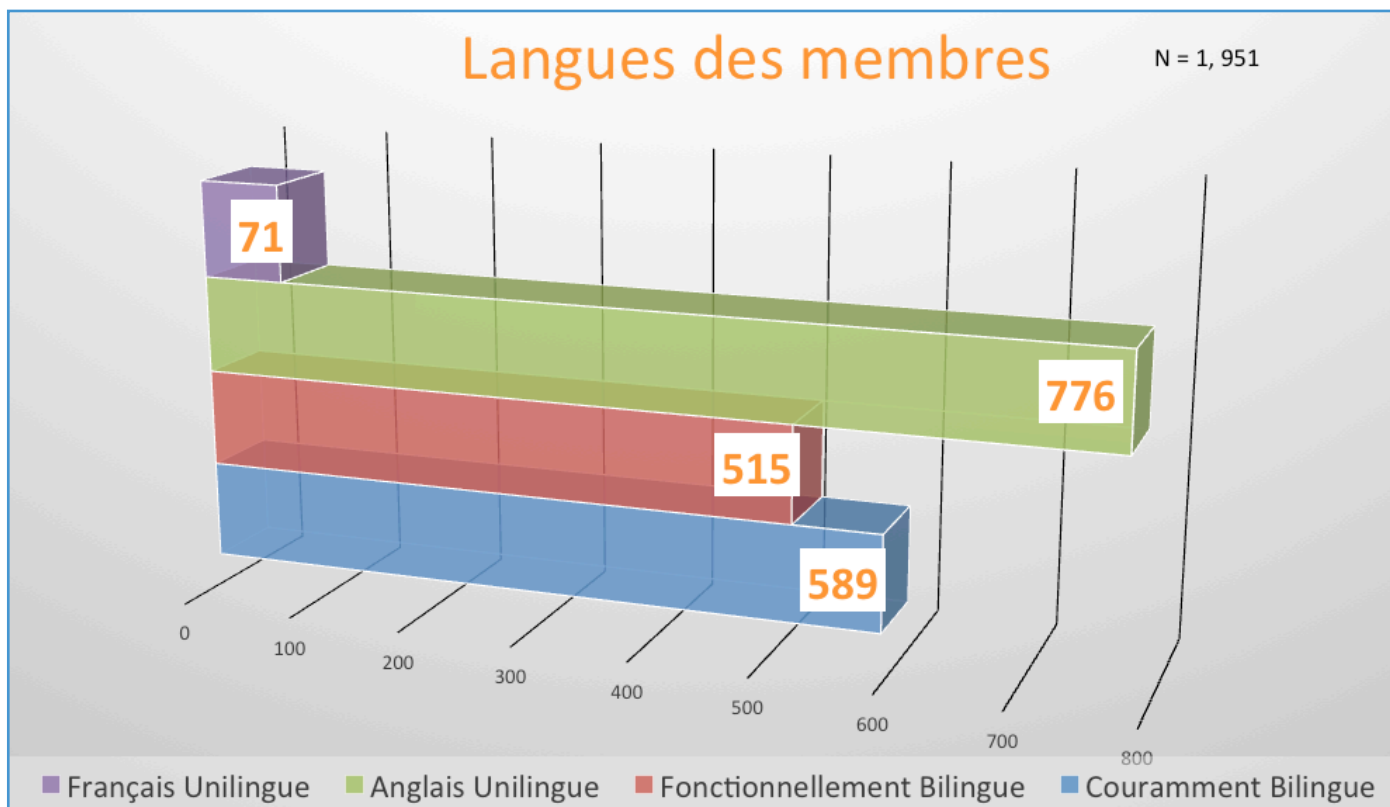
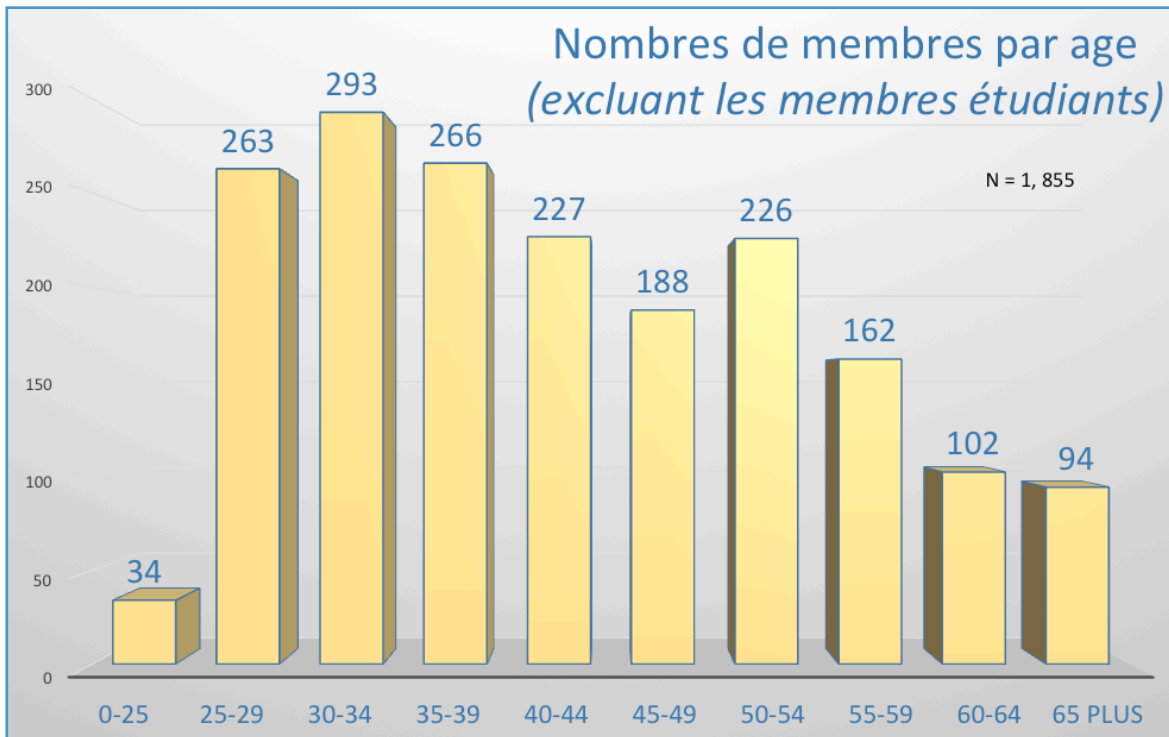
J'aimerais remercier les membres sortants de notre comité : Michelle Bushey-Joe, Stanley Anthony et Mylène Godin. Voici les membres de notre comité pour 2018-2019 :

Présidente : Jennifer Carroll
Vice-présidente : Katlyn Forbes
Secrétaire : Erica Hunter
Trésorière : Melinda Warren
Directrice du chapitre : Karla Parks-Lissok

J'aimerais aussi inviter les membres du chapitre local à assister aux réunions, à faire des exposés aux membres sur leur travail ou à nous inviter à tenir une réunion du chapitre dans leur milieu de travail. Ensemble, nous pouvons avoir une incidence plus importante sur nos collectivités.

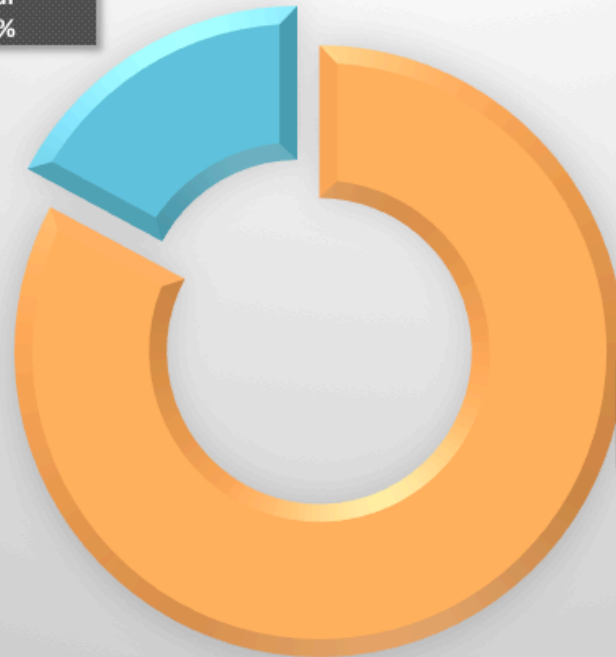
Rapport présenté par
Karla Parks Lissok





Formation des membres

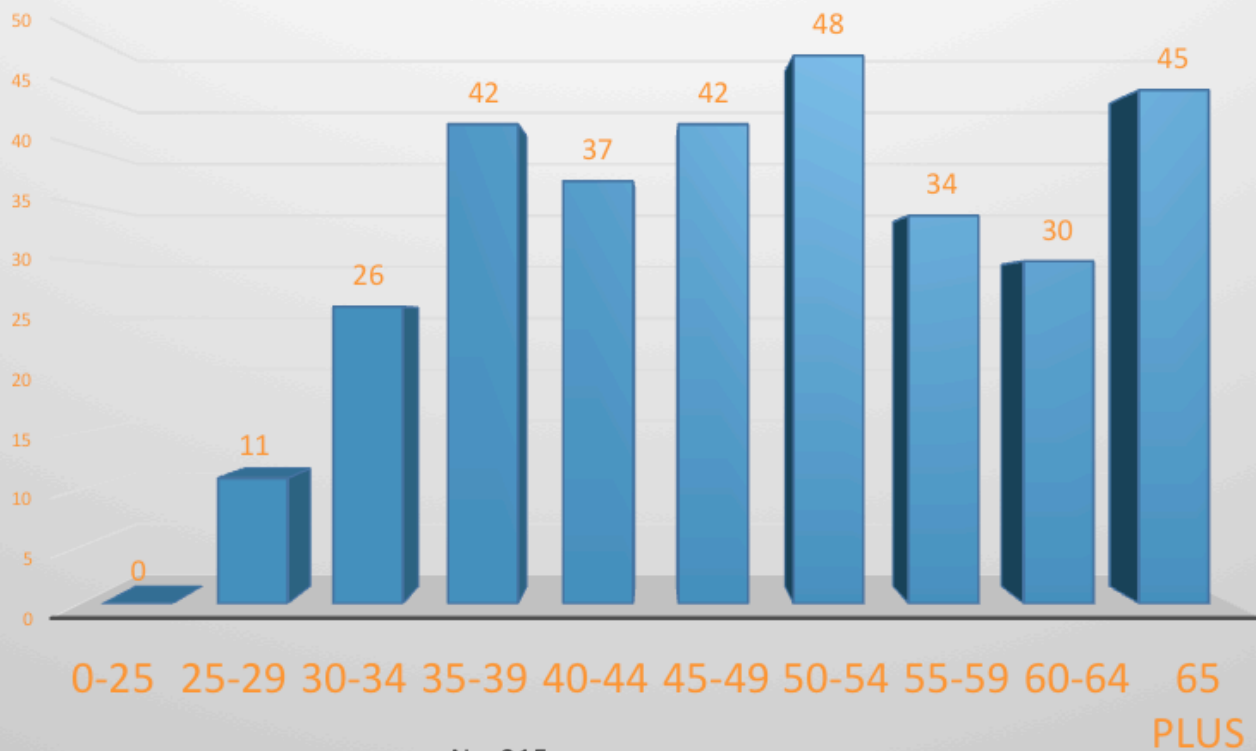
Maîtrise en Travail Social
17.2%



Baccalauréat en Travail Social
82.8%

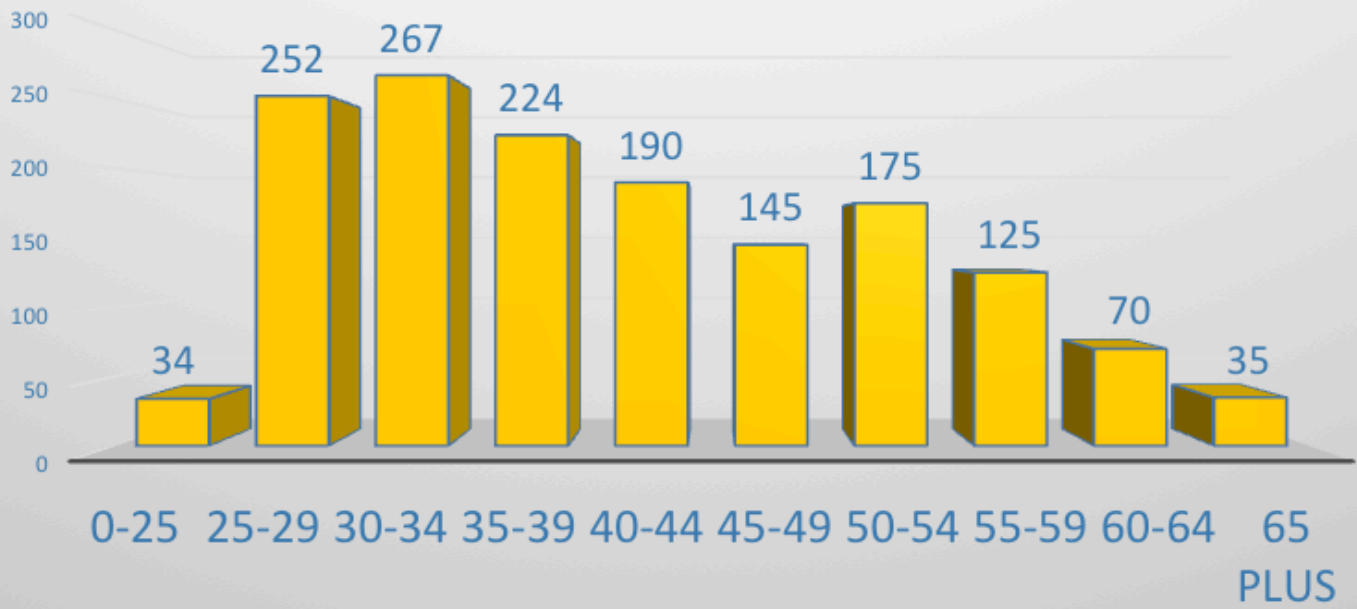
■ Baccalauréat en Travail Social
■ Maîtrise en Travail Social

Éducation la plus élevée par âge - Maîtrise



Éducation la plus élevée par âge - Baccalauréat

N = 1,517





**New Brunswick Association of Social Workers
Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick**

C.P./ P.O. Box 1533, Station A., Fredericton, NB E3B 5G2 Canada

Tel./tél. : (506) 459-5595

Fax/Télec. : (506) 457-1421

Toll free/Sans frais : 1-877-495-5595

www.nbasw-atsnb.ca